

SCHÉMA DÉPARTEMENTAL DE DÉVELOPPEMENT DU LOISIR PÊCHE DE LA DRÔME



PROGRAMME D' ACTIONS



FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE

PÊCHE



2023 - 2027





PRÉAMBULE

La Fédération Départementale de Pêche de la Drôme, a démarré en 2019 la conception de son Schéma Départemental de Développement du Loisir Pêche (SDDL26).

À la suite de l'état des lieux et de son diagnostic, la troisième phase du document consistait à la rédaction d'un programme d'actions faisant suite aux réunions individualisées avec les AAPPMA du département.

En effet, les AAPPMA du département ont été consultées afin de prendre en compte leurs besoins, leurs difficultés, mais aussi leurs forces et leurs réussites.

De ces réunions découle une liste d'actions, qui permettra, à moyen ou long terme de développer la pêche sur un ou plusieurs territoires, et ainsi aider les AAPPMA dans la réalisation de leurs missions et activités.

Bien entendu, les fiches actions de ce document ne seront pas forcément applicables à toutes les AAPPMA, certaines étant déjà ou en cours de réalisation, ou étant irréalisables compte-tenu des spécificités géographiques de l'AAPPMA.

Ce programme d'actions, établi pour la période 2023-2027 est donc un outil stratégique et technique, rédigé avec le concours des AAPPMA du département, pour les AAPPMA.

La Fédération sera donc présente à leurs côtés pour que ce document soit un véritable appui dans le développement et l'épanouissement chaque AAPPMA.

S O M M A I R E

OBJECTIF 1 : MODERNISER ET STRUCTURER LA PÊCHE ASSOCIATIVE DRÔMOISE

Fiche action 1 :	Créer une "commission jeunes" au sein du conseil d'administration de la Fédération	p. 05
Fiche action 2 :	Créer des commissions spécifiques au sein de la Fédération (pêche de la carpe, de la truite, des carnassiers...)	p. 06
Fiche action 3 :	Proposer une réunion au minimum par an, à chaque association, pour aborder les différentes thématiques de la vie de l'AAPPMA	p. 07
Fiche action 4 :	Aider à la formation, au recrutement et à l'implication de nouveaux bénévoles dans le réseau associatif drômois	p. 08
Fiche action 5 :	Organiser des sessions d'information à destination des Présidents et des Trésoriers d'AAPPMA	p. 09
Fiche action 6 :	Rédiger une fiche "comment intégrer une AAPPMA" pour favoriser l'attrait au sein des conseils d'administration des AAPPMA	p. 10
Fiche action 7 :	Développer la mutualisation de moyens (savoirs, techniques, humains...) au sein des AAPPMA voisines	p. 11
Fiche action 8 :	Créer une base de données géoréférencées pour les droits de pêche	p. 12
Fiche action 9 :	Harmoniser la réglementation sur les plans d'eau en seconde catégorie piscicole	p. 13
Fiche action 10 :	Réfléchir à une évolution de la réglementation afin de s'adapter au mieux au PDPG26	p. 14
Fiche action 11 :	Travailler sur une harmonisation de la réglementation pêche avec les départements limitrophes	p. 15
Fiche action 12 :	Renforcer le réseau de gardes pêche particuliers drômois	p. 16
Fiche action 13 :	Promouvoir la mutualisation des gardes-pêche particuliers entre les AAPPMA	p. 17
Fiche action 14 :	Créer une brigade départementale pour la garderie	p. 18
Fiche action 15 :	Pérenniser la réunion annuelle d'information des GPP	p. 19
Fiche action 16 :	Proposer des formations complémentaires pour les GPP	p. 20
Fiche action 17 :	Développer et favoriser la collaboration des GPP avec les différents corps de métiers chargés du respect de la loi (OFB, gendarmerie, police...)	p. 21
Fiche action 18 :	Réfléchir à un travail de simplification et de suivi des procédures auprès du parquet de la Drôme	p. 22
Fiche action 19 :	Sensibiliser les dépositaires des cartes de pêche, et notamment les magasins de pêche sur la réglementation	p. 23
Fiche action 20 :	Créer une journée de rencontre et d'échanges pour les bénévoles des AAPPMA autour de la pêche	p. 24
Fiche action 21 :	Pérenniser la réciprocity départementale entre les AAPPMA drômoises	p. 25

OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER POUR TOUS LE POTENTIEL HALIEUTIQUE DE LA DRÔME

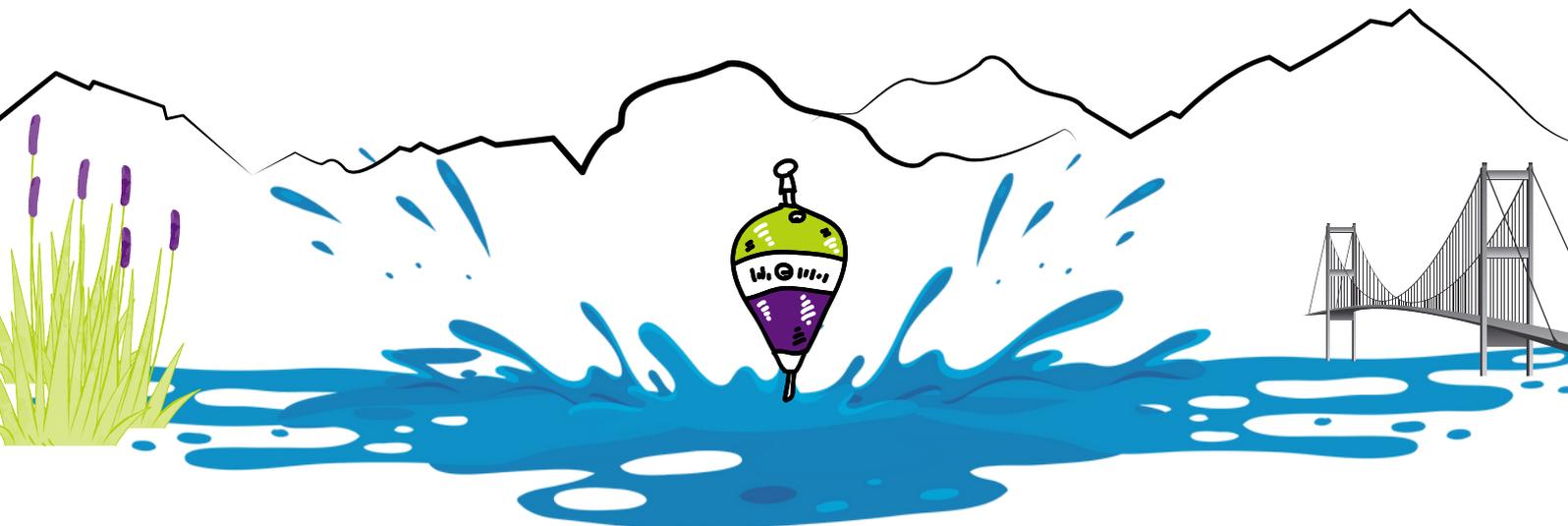
Fiche action 22 : Travailler sur un nouveau visuel du site internet de la Fédération afin de le rendre plus attractif	p. 27
Fiche action 23 : Proposer une page sur le site internet traduite dans différentes langues	p. 28
Fiche action 24 : Développer une campagne photo et vidéo pour promouvoir le département	p. 29
Fiche action 25 : Mettre en place une stratégie départementale à travers un plan de communication	p. 30
Fiche action 26 : Créer une brochure à destination du Grand Public, sur les actions de la FDAAPPMA26 et des AAPPMA	p. 31
Fiche action 27 : Créer une application mobile pour la pêche en Drôme	p. 32
Fiche action 28 : Promouvoir l'utilisation de l'informatique et notamment des réseaux sociaux, dans les AAPPMA	p. 33
Fiche action 29 : Développer une base de données géoréférencées consultable par tous les adhérents	p. 34
Fiche action 30 : Développer un réseau de panneaux d'informations, aux abords des plans d'eau	p. 35
Fiche action 31 : Éditer une brochure d'information sur la pratique de la pêche en Drôme dans différentes langues	p. 36
Fiche action 32 : Encourager les AAPPMA à une gestion halieutique adaptée au PDPG26	p. 37
Fiche action 33 : Développer l'accessibilité des pêcheurs aux sites de pêche, notamment sur le fleuve Rhône et l'Isère	p. 38
Fiche action 34 : Développer un réseau de mises à l'eau accessibles et praticables réparties sur le linéaire... du Rhône	p. 39
Fiche action 35 : Créer des zones de stationnement pour les pêcheurs, accompagnées de postes de pêche....	p. 40
Fiche action 36 : Favoriser la création ou la rénovation des pontons pour personnes à mobilité réduite	p. 41
Fiche action 37 : Création d'un parcours spécifique de type "carpoDrôme"	p. 42
Fiche action 38 : Création de parcours de pêche labellisés "famille"	p. 43
Fiche action 39 : Création de parcours de pêche labellisés "découverte"	p. 44
Fiche action 40 : Création de parcours de pêche labellisés "passion"	p. 45
Fiche action 41 : Création d'un parcours spécifique "Black-Bass"	p. 46
Fiche action 42 : Révision et création de parcours spécifiques en première catégorie	p. 47
Fiche action 43 : Acquérir les droits de pêche sur au moins un plan d'eau en seconde catégorie	p. 48
Fiche action 44 : Créer un réseau d'hébergements labellisé "pêche"	p. 49
Fiche action 45 : Former le personnel des OTSI sur les connaissances et la pratique de la pêche	p. 50

OBJECTIF 3 : RENFORCER ET COORDONNER UN RÉSEAU D'ANIMATION POUR TOUS LES PUBLICS

Fiche action 46 : Maintenir le soutien de la Fédération pour les APN existants	p. 52
Fiche action 47 : Accompagner les AAPPMA dans la création de nouveaux APN	p. 53
Fiche action 48 : Maintenir la mise à disposition pour les APN des animateurs fédéraux pour des thématiques particulières	p. 54
Fiche action 49 : Réfléchir au recours d'un guide de pêche pour l'encadrement des APN	p. 55
Fiche action 50 : Former les bénévoles des APN aux gestes de premiers secours	p. 56
Fiche action 51 : Création d'un APN fédéral pour tous les publics	p. 57
Fiche action 52 : Pérenniser la rencontre annuelle des APN du département de la Drôme	p. 58
Fiche action 53 : Pérenniser la rencontre annuelle Interdépartementale des Ateliers Pêche et Nature	p. 59
Fiche action 54 : Organiser et réaliser des animations d'Education à l'Environnement et Développement Durable en milieu scolaire	p. 60
Fiche action 55 : Pérenniser et développer le Pôle Départemental d'Initiative Pêche et Nature (PDIPN26)	p. 61
Fiche action 56 : Développer l'organisation de soirées thématiques dans le cadre du PDIPN26	p. 62
Fiche action 57 : Développer la pêche en "street-fishing" dans le cadre du PDIPN	p. 63
Fiche action 58 : Création de "camp pêche" pendant les vacances estivales	p. 64
Fiche action 59 : Pérenniser et promouvoir les Découvertes Pêche et Nature (DPN) en partenariat avec les AAPPMA	p. 65
Fiche action 60 : Développer des partenariats "pêche" avec les CE des grandes entreprises du département	p. 66
Fiche action 61 : Participation de la Fédération à des manifestations halieutiques	p. 67
Fiche action 62 : Participation de la Fédération à des manifestations non halieutiques	p. 68
Fiche action 63 : Pérenniser au moins une compétition fédérale par an	p. 69
Fiche action 64 : Création d'une compétition annuelle de pêche des carnassiers aux leurres artificiels en float-tube	p. 70
Fiche action 65 : Créer un partenariat avec les écoles pour BPJEPS spécialité "pêche de loisirs"	p. 71



OBJECTIF 1 : MODERNISER ET STRUCTURER LA PÊCHE ASSOCIATIVE DRÔMOISE



Fiche action n°

1

Créer une "commission jeunes" au sein du conseil d'administration de la Fédération



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Le recrutement des bénévoles est un enjeu très fort à l'heure où de nombreuses associations ont des difficultés à renouveler les membres des conseils d'administration. Il est très important de pouvoir intéresser des jeunes pêcheurs, pouvant être force de proposition, et ayant généralement une vision différente des adultes. De plus, de nombreux jeunes issus des différents Ateliers Pêche et Nature du département pourraient apporter du sang neuf.



Bassin halieutique concerné

- Drôme des Collines
- Plaine de Valence
- Royans - Vercors
- Vallée de la Drôme - Diois
- Drôme Provençale
- Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Cette "commission jeunes" pourra être constituée de 5 à 10 jeunes, qui ont entre 16 et 21 ans et issus d'AAPPMA différentes. Ils pourront réfléchir ensemble à des évolutions possibles en matière de gestion piscicole, de sensibilisation au milieu aquatique, de développement halieutique, etc. Ces jeunes se rencontreront plusieurs fois par an, et seront sous la supervision d'un élu du conseil d'administration de la Fédération ou d'un salarié, qui fera ensuite le retour au conseil d'administration.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Organisation de trois réunions par an (coordination, comptes-rendus, etc.)	3	600€
TOTAL TTC		600€



Phasage prévisionnel



OBJECTIF 1 : MODERNISER ET STRUCTURER LA PÊCHE ASSOCIATIVE DRÔMOISE

Fiche action n°

2

Créer des commissions spécifiques au sein de la Fédération (pêche de la carpe, de la truite, des carnassiers...)



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Le département de la Drôme offre aux pêcheurs un large choix dans les différentes pratiques de la pêche. Possédant un grand domaine en première catégorie, mais également de nombreux plans d'eau en seconde catégorie, ainsi que le Rhône, les pêcheurs vont pouvoir pratiquer toutes les techniques de pêche en eau douce.

Il apparaît comme important de pouvoir avoir l'avis de pêcheurs des différentes techniques afin de pouvoir faire évoluer la pratique de la pêche (parcours, réglementation, garderie, animations, manifestations, concours, etc.)



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines	<input checked="" type="checkbox"/>
Plaine de Valence	<input checked="" type="checkbox"/>
Royans - Vercors	<input checked="" type="checkbox"/>
Vallée de la Drôme - Diois	<input checked="" type="checkbox"/>
Drôme Provençale	<input checked="" type="checkbox"/>
Vallée du Rhône	<input checked="" type="checkbox"/>



Descriptions et objectifs

Ces commissions spécifiques pourront être constituées par des bénévoles des associations, des membres du conseil d'administration de la Fédération, mais également des pêcheurs adhérents ou d'autres associations spécialisées locales. Le but de ces commissions est de pouvoir prendre en compte toutes les techniques et pratiques de la pêche afin de tenter de contenter tous les adhérents, et ainsi donner un temps de parole à tous les usagers afin de développer une pêche pour tous.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Organisation d'une réunion par an (coordination, comptes-rendus, etc.)	1	200€
TOTAL TTC		200€



Phasage prévisionnel



OBJECTIF 1 : MODERNISER ET STRUCTURER LA PÊCHE ASSOCIATIVE DRÔMOISE

Fiche action n°

3

Proposer une réunion au minimum par an, à chaque association, pour aborder les différentes thématiques de la vie de l'AAPPMA



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Lors de l'élaboration du SDDL26, chaque AAPPMA du département a été rencontrée pour aborder toutes les différentes facettes de leur association et ainsi répondre à leurs interrogations. Beaucoup de bénévoles n'étaient pas au courant de ce qui pouvait être fait ailleurs, de ce qui était mis en place par la Fédération pour les aider dans leur quotidien.

Ces rencontres ont été fortement appréciées et demandées d'être reconduites au moins une fois par an.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines	<input checked="" type="checkbox"/>
Plaine de Valence	<input checked="" type="checkbox"/>
Royans - Vercors	<input checked="" type="checkbox"/>
Vallée de la Drôme - Diois	<input checked="" type="checkbox"/>
Drôme Provençale	<input checked="" type="checkbox"/>
Vallée du Rhône	<input checked="" type="checkbox"/>



Descriptions et objectifs

Sous la forme d'une réunion avec les membres du conseil d'administration de l'AAPPMA, un salarié de chaque pôle (technique et développement) pourra être présent et ainsi répondre aux questions et discuter des projets de l'association. Cela permettra un rapprochement entre la Fédération et ses AAPPMA.

Une demi journée en moyenne sera nécessaire pour la prise de contact, la réunion et le compte rendu. Les réunions pourront se faire au siège de la Fédération ou directement au siège social de l'AAPPMA.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Organisation d'une réunion par an (coordination, comptes-rendus, etc.) par association du département (31 associations)	16	3 200€
TOTAL TTC		3 200€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

31 réunions / an

Fiche action n°

4

Aider à la formation, au recrutement et à l'implication de nouveaux bénévoles dans le réseau associatif drômois



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Au cours des réunions avec les AAPPMA du département pour l'élaboration du diagnostic, nous nous sommes aperçus que nombreuses étaient les associations qui avaient du mal à recruter de nouveaux bénévoles pour compléter des conseils d'administration parfois incomplets et vieillissants.

Les pêcheurs hésitent souvent à venir s'investir dans les conseils d'administration, surtout par méconnaissance pensant la présence requise trop importante.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
Plaine de Valence
Royans - Vercors
Vallée de la Drôme - Diois
Drôme Provençale
Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

L'important sera d'informer un maximum les pêcheurs pour les orienter vers les AAPPMA qui auraient besoin de moyens humains, à travers le téléphone, les mails, les réseaux. Des réunions d'informations peuvent également être programmées pour recruter de nouveaux bénévoles, assurer la pérennité de la pêche associative dans notre département de la Drôme.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Informations aux pêcheurs par téléphone, mails, réseaux sociaux, site internet, plateforme Eolas, etc.)	3	600€
Organisation d'une réunion par an	1	200€
TOTAL TTC		800€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

1 réunion / an

Réponses et contacts au quotidien des futurs bénévoles

Fiche action n°

5

Organiser des sessions d'information à destination des Présidents et des Trésoriers d'AAPPMA



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Les présidents et trésoriers sont avant tout des bénévoles qui ont fait le choix de s'investir dans une association. Certains sont totalement extérieurs au monde de la pêche et la Fédération se doit d'être présente, notamment après les élections statutaires, pour les informer et les orienter sur la gestion de leur AAPPMA, sur les démarches à effectuer, sur l'utilisation de la plateforme des cartes de pêche Eolas, etc.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines	<input checked="" type="checkbox"/>
Plaine de Valence	<input checked="" type="checkbox"/>
Royans - Vercors	<input checked="" type="checkbox"/>
Vallée de la Drôme - Diois	<input checked="" type="checkbox"/>
Drôme Provençale	<input checked="" type="checkbox"/>
Vallée du Rhône	<input checked="" type="checkbox"/>



Descriptions et objectifs

Le pôle administratif de la Fédération est présent au quotidien pour accompagner les présidents et trésorier dans les démarches à effectuer.

De plus, une formation par an pourrait avoir lieu pour aider les présidents et trésorier dans l'utilisation de la plateforme Eolas, afin de les accompagner dans la gestion des cartes de pêche vendues, dans l'envoi des push mails aux adhérents, et en général dans les démarches administratives quotidiennes.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Organisation d'une réunion par an (coordination, comptes-rendus, etc.)	1	200€
TOTAL TTC		200€



Phasage prévisionnel



Fiche action n°

6

Rédiger une fiche "comment intégrer une AAPPMA" pour favoriser l'attrait au sein des conseils d'administration des AAPPMA



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Le site internet de la Fédération ainsi que les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) sont autant de moyens qui permettent une visibilité auprès des adhérents du département. Et parmi ces adhérents, nombreux sont ceux qui seraient intéressés pour intégrer une AAPPMA, mais ne sachant pas comment s'y prendre et quelles sont les prérogatives pour intégrer un conseil d'administration.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
 Plaine de Valence
 Royans - Vercors
 Vallée de la Drôme - Diois
 Drôme Provençale
 Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

La rédaction d'une fiche sur les démarches pour pouvoir intégrer le conseil d'administration d'une AAPPMA, permettra de répondre à de nombreuses questions que se posent les potentiels futurs membres des AAPPMA. On y retrouvera un questionnaire directement sur le site internet, un guide sur "comment intégrer une AAPPMA" (notamment en matière de savoir être), les contacts des associations et d'un référent qui pourra les orienter dans leurs démarches.

Ces documents pourront être transmis par le biais des réseaux sociaux, des push mail via Eolas, ce qui permettra de couvrir la majeure partie des adhérents du département.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Rédaction du guide + questionnaire + réponses aux adhérents	2	400€
TOTAL TTC		400€



Phasage prévisionnel



Fiche action n°

7

Développer la mutualisation de moyens (savoirs, techniques, humains...) au sein des AAPPMA voisines



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Les AAPPMA sont parfois bloquées dans certains projets par manque de moyens humains faute de bénévoles, par manque de moyens techniques faute de matériel ou tout simplement par manque de savoir. Or, c'est très souvent que l'AAPPMA voisine possède ce qui pourrait leur faire défaut. C'est souvent le cas en matière de matériel spécifique (déversements, entretien, travaux, etc.) et/ou au niveau de la garderie (certaines associations sont dépourvues de bénévoles alors que les voisins en possèdent plusieurs)



Bassin halieutique concerné

- Drôme des Collines
- Plaine de Valence
- Royans - Vercors
- Vallée de la Drôme - Diois
- Drôme Provençale
- Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

La Fédération a un grand rôle à jouer dans cette mutualisation des moyens. En effet, que ce soit au niveau de la garderie, des opérations de nettoyage, de déversements, de manifestations diverses, l'entraide entre AAPPMA peut être la clef contre la perte des effectifs de bénévoles des associations.

Cela passera par une réunion par an dans les différents bassins hydrographiques du département (soit 5 réunions / an) afin de coordonner les associations, et pouvoir subvenir aux besoins et aux manques des AAPPMA.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Organisation de 5 réunions par an (coordination, comptes-rendus)	3	600€
TOTAL TTC	600€	



Phasage prévisionnel



Fiche action n°



Créer une base de données géoréférencées pour les droits de pêche



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Afin d'être en conformité avec leurs statuts, les structures halieutiques doivent pouvoir justifier de la détention et de la gestion des baux de pêche. Ces baux de pêche sont nécessaires pour pouvoir effectuer la surveillance des cours d'eau par les gardes-pêche particuliers, ainsi que pour la création de tout parcours spécifique.

Or, il n'existe actuellement aucun outil mis en place sur le département de la Drôme pour recenser les baux de pêche détenus par les AAPPMA, les syndicats de rivières, etc.



Bassin halieutique concerné

- Drôme des Collines
- Plaine de Valence
- Royans - Vercors
- Vallée de la Drôme - Diois
- Drôme Provençale
- Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Une base de données informatique pourra alors être créée afin de recenser tous les baux détenus par les AAPPMA, la FDAAPPMA ou les syndicats de rivière. Il faudra alors concevoir une interface ainsi qu'une cartographie simple et facilement utilisable par les bénévoles des AAPPMA afin d'être prise en main et utilisée par le plus grand nombre, notamment les gardes-pêche particuliers.

Le travail pourra être réalisé par les agents de la FDAAPPMA26, ou être confié à un stagiaire avec les bonnes compétences qui sera en charge de faire l'inventaire des baux de pêche, de rédiger et faire signer une convention de mise à disposition des baux de pêche, ainsi que tout le travail d'inventaire et de mise en forme.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Inventaire des baux de pêche sur le département	10	2 000€
Mise en forme de la base de données géoréférencées	10	2 000€
Coordination et présentation aux AAPPMA	5	1 000€
TOTAL TTC		5 000€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

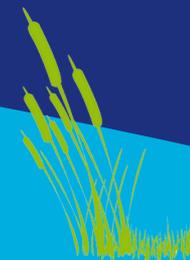
Inventaire des baux de pêche

Mise en forme et présentation

Fiche action n°

9

Harmoniser la réglementation sur les plans d'eau en seconde catégorie piscicole



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Le département de la Drôme possède pas loin d'une trentaine de plans d'eau ouverts à la pêche. Or, la réglementation pêche sur ces plans d'eau est extrêmement diversifiée, entre le nombre de cannes autorisées, les techniques de pêche interdites, la pratique ou non de la pêche en float-tube, la pêche de nuit, etc. C'est une forte volonté qui émane des AAPPMA et des pêcheurs drômois de simplifier et d'harmoniser la réglementation, afin qu'elle soit plus facilement comprise et assimilée par tous, et également pour pouvoir contenter tous les pêcheurs.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines	<input checked="" type="checkbox"/>
Plaine de Valence	<input checked="" type="checkbox"/>
Royans - Vercors	<input type="checkbox"/>
Vallée de la Drôme - Diois	<input checked="" type="checkbox"/>
Drôme Provençale	<input checked="" type="checkbox"/>
Vallée du Rhône	<input checked="" type="checkbox"/>



Descriptions et objectifs

Plusieurs réunions seront nécessaires afin de pouvoir fixer une "réglementation générale" harmonisée sur tous les plans d'eau du département. Une fois cet équilibre trouvé, il conviendra de proposer cette réglementation et de la faire valider par toutes les AAPPMA concernées, et inscrite sur l'Arrêté Réglementaire Permanent (ARP) de l'année suivante.

Enfin, le travail se soldera par la conception de panneaux d'information à installer aux abords des plans d'eau, avec une charte graphique commune. D'autres informations pourront venir s'ajouter sur les panneaux.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Réflexion à l'harmonisation de la réglementation sur les plans d'eau	2	400€
Création et installation de panneaux sur les plans d'eau	2	1 500€
TOTAL TTC		1 900€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Réflexion d'une
réglementation adaptée
Création et installation des
panneaux

OBJECTIF 1 : MODERNISER ET STRUCTURER LA PÊCHE ASSOCIATIVE DRÔMOISE

Fiche action n°

70

Réfléchir à une évolution de la réglementation afin de s'adapter au mieux au PDPG26



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

L'ancien Plan Départemental de Protection du milieu aquatique et de Gestion des ressources piscicoles (PDPG26) a été en vigueur en 2016 pour 5 ans et devrait être réactualisé dans les années à venir. Il devrait mettre en avant les évolutions en matière de "conformité" des peuplements piscicole.

De plus, de nombreuses AAPPMA nous ont fait part de leurs volontés à faire évoluer la réglementation, que ce soit en première ou seconde catégorie piscicole, notamment par rapport aux quotas ou de taille légale de capture.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
Plaine de Valence
Royans - Vercors
Vallée de la Drôme - Diois
Drôme Provençale
Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Suite à la réactualisation du PDPG26 2025-2030, une réflexion devra alors être effectuée concernant des évolutions réglementaires pour venir appuyer les résultats du PDPG26. Ces réunions qui regrouperont élus et salariés, seront importantes pour s'adapter au mieux à la réalité du terrain et proposer aux pêcheurs une pêche responsable et raisonnée.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Réunions de réflexion aux évolutions réglementaires suite à la réactualisation du PDPG	2	400€
TOTAL TTC		400€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

2 réunions de réflexion après réactualisation du PDPG

Fiche action n°

11

Travailler sur une harmonisation de la réglementation pêche avec les départements limitrophes



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

La Drôme est bordée par de nombreux départements, notamment l'Ardèche sur toute sa longueur avec le fleuve Rhône, l'Isère au Nord-Est, les Hautes-Alpes au Sud-Est et le Vaucluse au Sud. Plusieurs cours d'eau forment la limite administrative de deux départements et il arrive que la réglementation pêche soit différente, notamment en terme de période d'ouverture (par exemple avec le département de l'Isère pour la fermeture de la première catégorie). Il est donc important de travailler à une harmonisation de cette réglementation, notamment pour le pêcheur qui se perd dans ces différences.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines	<input checked="" type="checkbox"/>
Plaine de Valence	<input checked="" type="checkbox"/>
Royans - Vercors	<input checked="" type="checkbox"/>
Vallée de la Drôme - Diois	<input checked="" type="checkbox"/>
Drôme Provençale	<input checked="" type="checkbox"/>
Vallée du Rhône	<input checked="" type="checkbox"/>



Descriptions et objectifs

Plusieurs réunions par an doivent avoir lieu avec les différents départements et les DDT afin de proposer une harmonisation des réglementations pêche. Ces réunions doivent avoir lieu dans le deuxième semestre afin d'être effectives pour la rédaction des Arrêtés Réglementaires Permanents (ARP) de l'année suivante.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
3 réunions / an avec les Fédérations voisines et les DDT afin d'accorder les réglementations pour les prochains ARP	2	400€
TOTAL TTC		400€



Phasage prévisionnel



Renforcer le réseau de gardes pêche particuliers drômois



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

La garderie est une des parties majeures dans le développement du loisir pêche. Le réseau de gardes pêche particuliers des AAPPMA diminue un peu plus d'année en année et il est important de sensibiliser les pêcheurs sur la nécessité de recruter des nouveaux GPP.

De plus, le soutien des salariés de la Fédération sur des opérations précises comme les ouvertures permettent de renforcer le réseau des GPP des AAPPMA, notamment dans des territoires associatifs non surveillés.

Enfin, depuis de nombreuses années, la Fédération a travaillé à la mise en place d'une "transaction civile" avec le parquet qui permet de faciliter les démarches administratives lors des procédures.



Bassin halieutique concerné

- Drôme des Collines
- Plaine de Valence
- Royans - Vercors
- Vallée de la Drôme - Diois
- Drôme Provençale
- Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

La Fédération va mettre en place une campagne de communication basée sur la nécessité de trouver de nouveaux gardes pêche particuliers. Les moyens de communication actuels permettent de toucher toutes les catégories de pêcheurs et il sera nécessaire de diversifier les messages.

La Fédération maintiendra également la participation pour soutenir les GPP et les accompagnera dans la rédaction des procédures, des nouvelles assermentations, ou dans la formation pour les modules de gardes-pêche particuliers. Les salariés de la Fédération accompagneront sur le terrain les GPP des associations lors de tournées de garderie.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Communication sur le recrutement de nouveaux GPP	5	1 000€
Soutien de la Fédération aux frais des GPP		5 000€
Participation des salariés aux opérations de garderie	20	4 000€
TOTAL TTC		10 000€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Communication, soutien aux frais et participation des salariés

Fiche action n°

73

Promouvoir la mutualisation des gardes-pêche particuliers entre les AAPPMA



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

La mission des gardes-pêche particuliers des AAPPMA est une mission souvent ingrate, qui nécessite une grande motivation et dévotion de la part du GPP. Or, il est souvent conseillé, même si cela est compliqué, de pratiquer la garderie à au moins deux GPP, d'une part pour la sécurité, et d'autre part pour le côté beaucoup plus ludique.

De plus, certaines associations ne possèdent pas de GPP, créant ainsi des territoires non surveillés. Il faut donc travailler à assermenter les GPP qui le souhaitent sur les AAPPMA voisines afin de densifier les contrôles sur les territoires dépourvus de GPP.

La Fédération doit également travailler avec la Fédération de l'Ardèche à une assermentation bi-départementale des GPP sur les lots limitrophes, afin qu'aucun secteur sur le Rhône ne se retrouve sans contrôle.



Bassin halieutique concerné

- Drôme des Collines
- Plaine de Valence
- Royans - Vercors
- Vallée de la Drôme - Diois
- Drôme Provençale
- Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Il sera important d'échanger avec les GPP, mais aussi les présidents des AAPPMA afin de leurs présenter la démarche (assermentation sur plusieurs AAPPMA, donc plusieurs commettants). La Fédération se chargera des démarches administratives auprès de la Préfecture et pourra mettre en relation les GPP et les AAPPMA demandeuses.

Une réunion conjointe avec les Fédérations de pêche limitrophes sera nécessaire pour discuter de l'assermentation bi-départementale des GPP.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Coordination pour les nouvelles assermentations entre les AAPPMA, les GPP et la Préfecture.	5	1 000€
Réunions avec les Fédérations voisines pour assermentation	2	400€
TOTAL TTC		1 400€



Phasage prévisionnel



Créer une brigade départementale pour la garderie



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Les AAPPMA ainsi que les GPP font la demande depuis de nombreuses années pour la création d'une "brigade départementale" pour la garderie. Cette brigade, constituée par des GPP des associations (assermentés localement), mais également par les salariés de la Fédération (assermentés sur l'ensemble du département la Drôme) serait coordonnée par un agent de la Fédération afin d'être efficace sur la totalité du département. Cela permettrait de pouvoir créer un "plan de garderie" qui fixerait sur l'année des directives en matière de contrôle, mais aussi des orientations pour organiser la surveillance des cours d'eau.

À plusieurs, sur des opérations spécifiques, les GPP pourraient alors être plus efficaces.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines	<input checked="" type="checkbox"/>
Plaine de Valence	<input checked="" type="checkbox"/>
Royans - Vercors	<input checked="" type="checkbox"/>
Vallée de la Drôme - Diois	<input checked="" type="checkbox"/>
Drôme Provençale	<input checked="" type="checkbox"/>
Vallée du Rhône	<input checked="" type="checkbox"/>



Descriptions et objectifs

Un agent de la Fédération sera alors en charge de la coordination de la brigade. Les tournées seraient alors programmées suivant les besoins, mais aussi lors des dates importantes (ouvertures, fermetures, etc.). Une participation financière supplémentaire pourrait soutenir les GPP de la brigade.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Coordination au quotidien par l'agent référent (réunions, planifications, tournées, etc.)	10	2 000€
Participation financière de la Fédération pour la brigade		3 000€
TOTAL TTC		5 000€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Coordination permanente par l'agent référent de la Fédération + participation financière annuelle de la Fédération

Fiche action n°

15

Pérenniser la réunion annuelle d'information des GPP



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Une fois par an, une réunion au siège de la Fédération est organisée. Elle regroupe tous les GPP des associations et est ouverte à tous les bureaux des AAPPMA. Programmée généralement en Février, elle permet de faire le point sur l'année écoulée, et de préparer l'année. C'est souvent le moment pour répondre aux questions et de présenter les évolutions réglementaires lorsqu'il y en a.



Descriptions et objectifs

Le maintien de cette réunion annuelle des GPP au siège de la Fédération à Valence sera importante pour assurer la cohésion entre mes GPP et la Fédération. Un agent de la Fédération sera chargé de l'organisation de la réunion, de l'animation de celle-ci et de la rédaction d'un compte rendu, important pour les personnes n'ayant pas pu être présentes.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Organisation, coordination, et animation de la réunion annuelle avec rédaction du compte-rendu	2	400€
TOTAL TTC		400€



Phasage prévisionnel



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines	<input checked="" type="checkbox"/>
Plaine de Valence	<input checked="" type="checkbox"/>
Royans - Vercors	<input checked="" type="checkbox"/>
Vallée de la Drôme - Diois	<input checked="" type="checkbox"/>
Drôme Provençale	<input checked="" type="checkbox"/>
Vallée du Rhône	<input checked="" type="checkbox"/>



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Les gardes-pêche particuliers des AAPPMA sont pour certains actifs depuis de nombreuses années et ont parfois des "mauvaises habitudes" ou des oublis sur certaines pratiques ou points réglementaires. À l'inverse, les GPP fraîchement assermentés ont peu, voire pas d'expérience dans la garderie.

C'est pourquoi des formations complémentaires pourraient être proposées aux GPP qui le souhaitent afin d'être plus efficaces lors de leurs tournées de surveillance.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
Plaine de Valence
Royans - Vercors
Vallée de la Drôme - Diois
Drôme Provençale
Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Sous la forme d'une formation d'une journée, et en regroupant plusieurs GPP d'un même bassin halieutique, cette formation pourrait avoir deux temps forts. Le matin, une partie théorique permettrait de revoir toutes les questions et lacunes réglementaires, de voir la rédaction d'un procès verbal, ou faire des mises en situation de contrôle. Pour l'après-midi, ce serait l'occasion d'aller pratiquer directement sur le terrain lors de vrais contrôles.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Organisation, coordination, et animation des formations par l'agent référent	5	1 000€
TOTAL TTC		1 000€



Phasage prévisionnel



OBJECTIF 1 : MODERNISER ET STRUCTURER LA PÊCHE ASSOCIATIVE DRÔMOISE

Fiche action n°

17

Développer et favoriser la collaboration des GPP avec les différents corps de métiers chargés du respect de la loi (OFB, gendarmerie, police...)



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Les gardes-pêche particuliers sont avant tout des bénévoles et sont parfois "limités" dans leurs actions. C'est le cas notamment où pour des questions de sécurité (groupe de pêcheurs conséquent, en infraction, etc.), le GPP est obligé de faire marche arrière. Or, dans ces cas là, le soutien de la gendarmerie, de la police (municipale ou nationale) ou de l'Office Français pour la Biodiversité (OFB) est important pour venir en aide aux GPP et réaliser sa mission de contrôle.

Or il est important de nouer les liens avec les corps de métiers chargés du respect de la loi et de se faire connaître, notamment auprès des référents locaux.

De plus, certaines brigades sont souvent amenées à contrôler la police de la pêche, mais ne connaissent pas ou peu la réglementation pêche.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
Plaine de Valence
Royans - Vercors
Vallée de la Drôme - Diois
Drôme Provençale
Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

La Fédération encouragera les GPP à se rapprocher des référents locaux des métiers chargés du respect de la loi. En cas de demande de formation, l'agent référent de la Fédération pourra se déplacer pour aller dispenser cette formation directement sur le terrain ou dans les locaux des brigades locales.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Sensibilisation des GPP et formation auprès des brigades locales des métiers chargés du respect de la loi	2	400€
TOTAL TTC		400€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Fiche action n°

78

Réfléchir à un travail de simplification et de suivi des procédures auprès du parquet de la Drôme



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

La Fédération a mis en place depuis plusieurs années la "transaction civile" en accord avec le parquet de la Drôme. Il s'agit d'une proposition de réparation financière entre le pêcheur et la Fédération à la suite d'un procès verbal. Dans tous les cas, le procès verbal est transmis au procureur de la République de la Drôme, et il peut à la suite de la transaction civile (en cas de paiement ou non) choisir de poursuivre le contrevenant au pénal. Or nous n'avons à l'heure actuelle que très peu de retour du procureur concernant les procédures en cours.

Un travail de concertation sera alors à réfléchir afin de simplifier le suivi de ces procédures auprès du parquet et de la DDT.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
Plaine de Valence
Royans - Vercors
Vallée de la Drôme - Diois
Drôme Provençale
Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Ce travail de réflexion avec le parquet sera important à mettre en place dès 2023. Il faudra organiser une réunion avec le cabinet du procureur, l'agent et l'élu référent de la Fédération afin de réfléchir ensemble à une démarche de suivi des procédures.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Réunion avec le parquet pour le suivi des procédures (compte-rendu)	2	400€
TOTAL TTC		400€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

1 réunion

Sensibiliser les dépositaires des cartes de pêche, et notamment les magasins de pêche sur la réglementation



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Depuis le passage à la vente des cartes de pêche sur internet, les dépositaires, et notamment les magasins de pêche, sont premiers et parfois les seuls contacts avec les pêcheurs. Ils reçoivent beaucoup de pêcheurs ayant des questions, et les dépositaires doivent donc être bien renseignés sur la réglementation pêche afin de pouvoir répondre aux interrogations.

Ce sont également les Offices de Tourisme, les dépositaires et les magasins de pêche qui distribuent la documentation de la Fédération qui reprend la réglementation. Il apparaît donc comme important que ces dépositaires soient formés afin de répondre à toutes les interrogations des pêcheurs.



Bassin halieutique concerné

- Drôme des Collines
- Plaine de Valence
- Royans - Vercors
- Vallée de la Drôme - Diois
- Drôme Provençale
- Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Ce travail est avant tout réalisé par les AAPPMA lors de la distribution de la documentation annuelle. La Fédération se tient à disposition pour toutes les demandes et questions spécifiques des dépositaires afin de pouvoir les renseigner au mieux.

Une réunion sera proposée aux dépositaires pour les former sur la réglementation et répondre à leurs interrogations.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Organiser une réunion par an (planification, animation et compte rendu)	1	200€
TOTAL TTC		200€



Phasage prévisionnel



OBJECTIF 1 : MODERNISER ET STRUCTURER LA PÊCHE ASSOCIATIVE DRÔMOISE

Créer une journée de rencontre et d'échanges pour les bénévoles des AAPPMA autour de la pêche

Fiche action n°

20



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Les bénévoles sont peu amenés à se rencontrer, mis à part lors du congrès de la Fédération, ou des diverses réunions (garderie, APN, etc.). Or, les bénévoles auraient beaucoup de points à échanger sur leurs activités, leur façon de procéder... Et quel meilleur moyen de pouvoir discuter que lors d'une journée conviviale autour de la pêche et sur un même lieu. Ce lieu, pourrait changer toutes les années, et des ateliers pourraient être mis en place par les salariés de la Fédération pour pouvoir échanger sur les activités des différents pôles.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
Plaine de Valence
Royans - Vercors
Vallée de la Drôme - Diois
Drôme Provençale
Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Organisée sur une journée par an, cette rencontre pourrait être divisée en deux parties : le matin, les salariés pourraient présenter les travaux en cours ou programmés (travaux techniques, animation, développement, garderie, etc.) et l'après midi, tout le monde pourrait se rassembler autour d'une bonne partie de pêche. Une journée à la fois ludique et conviviale qui permettra de rassembler les bénévoles des associations.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Organisation et animation de la journée	5	1 000€
Frais annexes		500€
TOTAL TTC		1 500€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

1 rencontre / an

OBJECTIF 1 : MODERNISER ET STRUCTURER LA PÊCHE ASSOCIATIVE DRÔMOISE

Fiche action n°

27

Pérenniser la réciprocité départementale entre les AAPPMA drômoises



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Dans le département de la Drôme, les 30 AAPPMA sont toutes réciprocitaires entre elles. Un pêcheur qui pêche dans la Drôme n'a donc pas de question à se poser pour pouvoir pratiquer son loisir partout dans le département. Il n'a besoin d'aucune carte supplémentaire, ce qui facilite grandement la vie pour le pêcheur drômois, mais surtout pour les pêcheurs étrangers au département, puisque la Drôme fait partie de la réciprocité interfédérale (Club Halieutique).

Il est donc important de maintenir cette réciprocité départementale afin de permettre à un plus grand nombre de pêcheur de venir découvrir le département de la Drôme.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
Plaine de Valence
Royans - Vercors
Vallée de la Drôme - Diois
Drôme Provençale
Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Il revient donc au Président de la Fédération de la Drôme et à son conseil d'administration de tenir un discours en faveur de la réciprocité départementale afin d'éviter tout ajout de carte de pêche spécifique qui viendrait compliquer l'offre de pêche sur le département



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Pérenniser la réciprocité intra-départementale	2	400€
TOTAL TTC		400€



Phasage prévisionnel

2023

2024

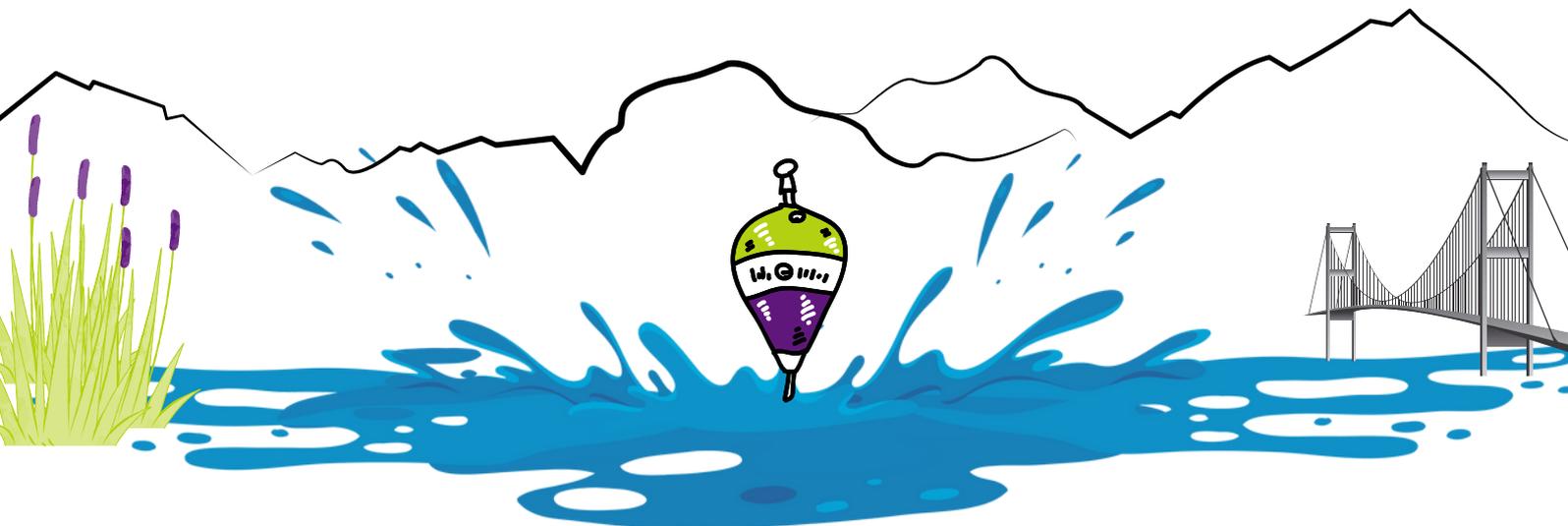
2025

2026

2027



OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER POUR TOUS LE POTENTIEL HALIEUTIQUE DE LA DRÔME



OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER POUR TOUS LE POTENTIEL HALIEUTIQUE DE LA DRÔME

Fiche action n°

22

Travailler sur un nouveau visuel du site internet de la Fédération afin de le rendre plus attractif



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Après le passage à la vente des cartes de pêche entièrement par internet, et à l'heure où l'informatique occupe une place très importante, le site internet se doit d'être une vitrine de la Fédération, permettant ainsi aux pêcheurs et non pêcheurs de pouvoir avoir toutes les informations et les contacts nécessaires.

Le site internet de la Fédération Départementale de Pêche de la Drôme (<http://drome.federationpeche.fr/>) est régulièrement mis à jour et est géré par le biais de la plateforme Nationale de la FNPF. Or, le visuel de notre site est commun à celui de nombreuses Fédérations et pourrait être plus attractif et plus moderne.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines	<input checked="" type="checkbox"/>
Plaine de Valence	<input checked="" type="checkbox"/>
Royans - Vercors	<input checked="" type="checkbox"/>
Vallée de la Drôme - Diois	<input checked="" type="checkbox"/>
Drôme Provençale	<input checked="" type="checkbox"/>
Vallée du Rhône	<input checked="" type="checkbox"/>



Descriptions et objectifs

Afin de pouvoir réaliser cette refonte totale de notre site internet, la FDAAPPMA26 fera appel à un web designer pour concevoir toute l'identité visuelle du site internet. Ce travail sera mené conjointement avec le conseil d'administration de la Fédération



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Prestation par un web designer		15 000€
Frais d'hébergement		1 000€
Coordination (réunions de préparation) et suivi du site internet	25	5 000€
TOTAL TTC		21 000€



Phasage prévisionnel



OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER POUR TOUS LE POTENTIEL HALIEUTIQUE DE LA DRÔME

Fiche action n°

23

Proposer une page sur le site internet traduite dans différentes langues



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Chaque année, de nombreux vacanciers étrangers viennent découvrir les richesses du département de la Drôme. Ces vacanciers comptent dans leurs effectifs de nombreux pêcheurs qui souhaitent pouvoir pratiquer leurs passions pendant leurs vacances.

Il n'existe cependant pas de page spécifique sur notre site internet traduite dans différentes langues, notamment dans la langue universelle qui est l'anglais.

Cela permettrait aux vacanciers étrangers de pouvoir avoir toutes les informations nécessaires à la pratique de la pêche (comme par exemple la nécessité de prendre une carte de pêche, la réglementation, les secteurs intéressants).



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
Plaine de Valence
Royans - Vercors
Vallée de la Drôme - Diois
Drôme Provençale
Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Une page spécifique sera donc créée sur le site internet, et la majeure partie des informations nécessaires aux pêcheurs étrangers sera traduite en anglais afin de pouvoir les renseigner et les orienter pour la pratique de leur passion dans la Drôme



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Création de la page, traduction en anglais	3	600€
Mises à jour et alimentation de la page	2	400€
TOTAL TTC		1 000€



Phasage prévisionnel

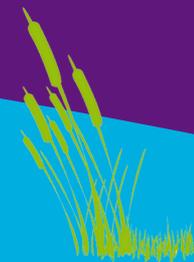


OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER POUR TOUS LE POTENTIEL HALIEUTIQUE DE LA DRÔME

Fiche action n°

24

Développer une campagne photo et vidéo pour promouvoir le département



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

La Fédération de pêche de la Drôme alimente régulièrement les réseaux sociaux, notamment Facebook et Instagram, de même que notre site internet est régulièrement mis à jour. Nous participons également à différents salons, comme le Carrefour National pêche et Loisirs de Cournon-sur-Auvergne. Or, nous sommes très régulièrement à la recherche de photographies de bonne qualité, ou de vidéo pour promouvoir la pêche dans le département.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
Plaine de Valence
Royans - Vercors
Vallée de la Drôme - Diois
Drôme Provençale
Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Il sera important de faire appel à un photographe professionnel car la qualité des images est bien supérieure. De plus, il existe un certain nombre de photographes spécialisés dans la pêche, qui sauront faire ressortir les plus belles images, qu'il sera aisé de réutiliser sur différents supports.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Prestation par un photographe		8 000€
Participation et suivi avec le photographe	12	2 400€
TOTAL TTC		10 400€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Choix du photographe
Tournage

OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER POUR TOUS LE POTENTIEL HALIEUTIQUE DE LA DRÔME

Fiche action n°

25

Mettre en place une stratégie départementale à travers un plan de communication



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Il est important de pouvoir organiser la communication dans le temps et de façon régulière. La communication faite par la Fédération pourrait être encore plus efficace si une ligne de conduite était tracée.

La mise en place d'un plan de communication annuel permettra de communiquer de façon plus cohérente et efficace, avec des objectifs bien définis, et surtout de planifier afin de ne pas précipiter les choses.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
Plaine de Valence
Royans - Vercors
Vallée de la Drôme - Diois
Drôme Provençale
Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Ce plan de communication, réalisé en interne sera piloté par le responsable communication de la Fédération mais demandera à tous les différents pôles un travail commun afin de pouvoir planifier les choses. Plusieurs réunions serviront à définir des priorités afin que tous les sujets soient traités.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Préparation, suivi et mise en place du plan de communication	10	2 000€
TOTAL TTC		2 000€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Plan de communication annuel

OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER POUR TOUS LE POTENTIEL HALIEUTIQUE DE LA DRÔME

Fiche action n°

26

Créer une brochure à destination du Grand Public, sur les actions de la FDAAPPMA26 et des AAPPMA



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

La Fédération, à travers les différentes missions qui lui incombent, réalise de nombreuses activités, autant sur plan technique, qu'en matière d'animation, ou de garderie, etc. Or, le pêcheur ignore très souvent tout le travail qui est réalisé.

Cette brochure pourra être distribuée chez les dépositaires des cartes de pêche, mais également lors des différentes manifestations afin que le travail réalisé par les différents pôles soit connu par tous, et enfin par Eolas, le système qui permet d'envoyer des mails à tous les adhérents du département.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
Plaine de Valence
Royans - Vercors
Vallée de la Drôme - Diois
Drôme Provençale
Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Cette brochure, à destination du grand public, sera divisée en plusieurs parties afin de couvrir toutes les actions réalisées par les différents pôles de la Fédération. Editée en début d'année, elle reprendra toutes actions de l'année précédente et pourra détailler les actions phares à venir. La brochure pourra également être diffusée sur les réseaux sociaux et sur le site internet.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Edition et rédaction de la brochure	5	1 000€
Impression de la brochure		800€
TOTAL TTC		1 200€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

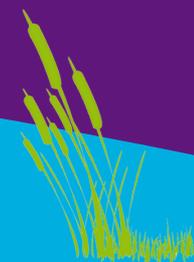
Edition d'une brochure annuelle

OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER POUR TOUS LE POTENTIEL HALIEUTIQUE DE LA DRÔME

Fiche action n°

27

Créer une application mobile pour la pêche en Drôme



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Aujourd'hui, la quasi totalité de la population est équipée d'un smartphone. Les pêcheurs sont très souvent connectés et se servent d'Internet pour trouver des informations (coins de pêche, accès, réglementations, etc.).

La création d'une application pêche dans la Drôme pourrait permettre de répondre à ces exigences. C'est également un moyen d'avoir un lien entre la Fédération et les pêcheurs.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines	<input checked="" type="checkbox"/>
Plaine de Valence	<input checked="" type="checkbox"/>
Royans - Vercors	<input checked="" type="checkbox"/>
Vallée de la Drôme - Diois	<input checked="" type="checkbox"/>
Drôme Provençale	<input checked="" type="checkbox"/>
Vallée du Rhône	<input checked="" type="checkbox"/>



Descriptions et objectifs

Il sera important de définir un cahier des charges pour la création de l'application. Une fois les besoins arrêtés, il sera nécessaire de passer par un développeur afin de pouvoir mettre œuvre le cahier des charges sur l'application et donc créer l'interface, puis le lancement de l'application.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Rédaction du cahier des charges avec un groupe de travail	5	1 000€
Création de l'interface et lancement de l'application par le développeur + licence		8 000€
Suivi de l'application	5	1 000€
TOTAL TTC		10 000€



Phasage prévisionnel



OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER POUR TOUS LE POTENTIEL HALIEUTIQUE DE LA DRÔME

Fiche action n°

28

Promouvoir l'utilisation de l'informatique et notamment des réseaux sociaux, dans les AAPPMA



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Avec le passage à la vente des cartes de pêche uniquement par Internet, le pêcheur perd un peu le contact avec son association et, un des moyens les plus opportuns de se rencontrer est à l'occasion des Assemblées Générales.

Or le pêcheur est très souvent à la recherche d'information sur la vie de l'association. À l'heure où Internet occupe une place importante, les AAPPMA doivent se doter des moyens pour informer leurs adhérents. Il convient donc de développer un maximum l'utilisation de l'outil informatique à travers des sites internet, des pages Facebook, Instagram ou de newsletter.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
Plaine de Valence
Royans - Vercors
Vallée de la Drôme - Diois
Drôme Provençale
Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

La Fédération pourrait proposer aux AAPPMA des sessions de formation pour les développements de l'outil informatique. Ces formations porteraient sur la création d'une page Facebook, Instagram, la mise en place d'un site internet, l'utilisation des mails par la plateforme de vente des cartes de pêche, ou tout autre sujet à la demande des AAPPMA qui leurs permettraient de pouvoir informer leurs adhérents sur leurs activités.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Animation de formation à l'utilisation informatique	3	600€
TOTAL TTC		600€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Plusieurs formations annuelles, à la demande des AAPPMA

OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER POUR TOUS LE POTENTIEL HALIEUTIQUE DE LA DRÔME

Fiche action n°

29

Développer une base de données géoréférencées consultable par tous les adhérents



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Le pêcheur est de plus en plus mobile. Et si auparavant il se cantonnait à pêcher autour de chez lui, il n'hésite plus à aller découvrir de nouveaux secteurs, de nouvelles rivières et lacs, voir à changer de département. C'est pourquoi, il aura besoin de retrouver un maximum d'informations sur les secteurs qu'il ne connaît pas, afin de se faciliter les choses.

Il existe des bases de données cartographiées directement sur Internet, accessibles à tous et spécialisées au monde de la pêche, la plus connue étant "Géopêche". Cette carte halieutique interactive est déjà utilisée par de nombreuses Fédérations. Elle permet de géolocaliser toutes les informations nécessaires à la pratique de la pêche (carte des cours d'eau, lacs, mises à l'eau, parcours spécifiques, pontons handipêche, dépositaires, etc.). Un outil pratique, consultables sur de nombreux supports et totalement gratuit pour le pêcheur.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines



Plaine de Valence



Royans - Vercors



Vallée de la Drôme - Diois



Drôme Provençale



Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Pour la mise en place de Géopêche, il faudra tout d'abord faire l'inventaire de tout ce que nous avons sur le département afin que les techniciens de la plateforme puisse intégrer les données sur la cartographie. Par la suite, il ne sera question que de mises à jour à transmettre pour diversifier les informations.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Adhésion à la plateforme Géopêche		3 200€
Inventaire de toutes les données + géoréférencement	15	3 000€
Forfait mise à jour de la plateforme (1500€ par an)		6 000€
Mise à jour des données + transmission	8	800€
TOTAL TTC		13 000€



Phasage prévisionnel



OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER POUR TOUS LE POTENTIEL HALIEUTIQUE DE LA DRÔME

Fiche action n°

30

Développer un réseau de panneaux d'informations, aux abords des plans d'eau



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

On retrouve dans le département plus d'une trentaine de plans d'eau, avec des profils très variés. La réglementation et la pêche en elle-même sur ces plans d'eau est très différente et on trouve ces informations que sur le site Internet de la Fédération ou sur la plaquette disponible chez les dépositaires.

Il serait bon de se doter d'un réseau de panneaux d'informations qui seront installés au bord de ces plans d'eau, afin que le pêcheur qui ne connaît pas puisse connaître la réglementation, la population piscicole en place, la gestion effectuée, le détenteur des baux de pêche ou l'AAPPMA gestionnaire, etc.

Outre le côté pêche, ces panneaux sont également appréciés des promeneurs puisqu'ils peuvent présenter également les aménagements qui se trouvent aux abords du plan d'eau.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines	<input checked="" type="checkbox"/>
Plaine de Valence	<input checked="" type="checkbox"/>
Royans - Vercors	<input checked="" type="checkbox"/>
Vallée de la Drôme - Diois	<input checked="" type="checkbox"/>
Drôme Provençale	<input checked="" type="checkbox"/>
Vallée du Rhône	<input checked="" type="checkbox"/>



Descriptions et objectifs

Il sera bon tout d'abord de créer ces panneaux en respectant la charte graphique de la FPNF afin d'avoir une homogénéité entre les panneaux du département. Les informations de base seront : une présentation du lieu, les espèces piscicoles présentes, la réglementation, une vue satellite et/ou bathymétrique du plan d'eau, les aménagements présents, etc. et les contacts de la Fédération et l'AAPPMA gestionnaire. Les panneaux seront de bonne taille, de matériaux résistants et installés de manière durable.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
30 panneaux d'information		15 000€
Inventaire des données + maquette des panneaux	30	6 000€
TOTAL TTC		21 000€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Création, achat et installation des panneaux d'information

OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER POUR TOUS LE POTENTIEL HALIEUTIQUE DE LA DRÔME

Fiche action n°

37

Éditer une brochure d'information sur la pratique de la pêche en Drôme dans différentes langues



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Le département de la Drôme est une destination touristique très prisée par les voyageurs étrangers. C'est également un axe fort de transit par l'Autoroute A7, qui voit passer toutes les années de nombreux vacanciers. Les pêcheurs étrangers sont très souvent à la recherche d'informations sur la pêche mais ont du mal à trouver, car la barrière de la langue est souvent un frein, notamment en matière de vocabulaire pêche.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
Plaine de Valence
Royans - Vercors
Vallée de la Drôme - Diois
Drôme Provençale
Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Cette brochure d'information servira de support pour recenser les informations indispensables pour pouvoir pêcher sur le département : nécessité d'une carte de pêche, lien vers notre site internet, coordonnées de la Fédération, etc. C'est également l'occasion de pouvoir faire passer un message important, comme l'impact des barrages de galet, les déchets, etc. Traduite dans quatre langues (anglais, allemand, hollandais et espagnol), la brochure sera distribuée dans tous les offices de tourisme, les hébergements pêche, les dépositaires, les magasins de pêche, etc. La brochure ne sera pas datée, et pourra être utilisée plusieurs années.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Création des maquettes + suivi du projet	5	1 000€
Impression des brochures		1 500€
TOTAL TTC		2 500€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Création et impression
de la brochure

OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER POUR TOUS LE POTENTIEL HALIEUTIQUE DE LA DRÔME

Fiche action n°

32

Encourager les AAPPMA à une gestion halieutique adaptée au PDP626



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Le Plan Départemental pour la Protection des milieux aquatiques et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG) est un outil de gestion qui diagnostique l'état du milieu en utilisant la population piscicole comme indicateur. Le PDPG 26 en vigueur est celui de 2016 - 2021 et sera renouvelé très prochainement.

Des évolutions en matière de gestion piscicole seront à prendre en compte avec cette mise à jour et la Fédération se devra d'encourager les AAPPMA dans une gestion halieutique adaptée aux résultats.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
Plaine de Valence
Royans - Vercors
Vallée de la Drôme - Diois
Drôme Provençale
Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

À la suite de la rénovation du PDPG, il conviendra de présenter les résultats aux AAPPMA et de les conseiller sur la meilleure gestion halieutique tout en favorisant le développement du loisir pêche. Des réunions individuelles seront proposées conjointement avec le pôle technique et le pôle animation pour définir le bon juste milieu en matière de gestion et quelles actions pourront être entreprises.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Réunion de concertation sur la gestion à adopter (1 réunion / AAPPMA)	20	4 000€
TOTAL TTC		4 000€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Réunion de concertation

OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER POUR TOUS LE POTENTIEL HALIEUTIQUE DE LA DRÔME

Fiche action n°

33

Développer l'accessibilité des pêcheurs aux sites de pêche, notamment sur le fleuve Rhône et l'Isère



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Le département de la Drôme est bordé dans toute sa longueur par le fleuve Rhône, et on observe de plus en plus de problématiques d'accessibilité avec la présence de la Via-Rhône. De nombreuses barrières sont installées, empêchant les pêcheurs, pourtant ayants-droits, d'accéder à leurs sites de pêche.

Il en est de même sur la rivière Isère avec la présence de la Voie Verte. Mais c'est aussi le cas sur de nombreux cours d'eau ou plans d'eau du département.

Un gros travail de concertation sera à poursuivre avec les institutions (CNR, EDF, Département, propriétaires privés...) pour garantir aux adhérents un accès aux secteurs de pêche.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
Plaine de Valence
Royans - Vercors
Vallée de la Drôme - Diois
Drôme Provençale
Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

La Fédération se devra d'être présente lors des réunions de concertation et auprès des différentes institutions afin de faire valoir la nécessité de maintenir les secteurs de pêche accessibles à tous, notamment aux familles, aux personnes âgées ou aux personnes à mobilité réduite. La Fédération a également travaillé à la réouverture de certains secteurs fermés par des barrières, notamment auprès de CNR sur le Rhône.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Réunion de concertation avec les acteurs locaux	10	2 000€
Rédaction de dossiers pour développer l'accessibilité	20	4 000€
TOTAL TTC		6 000€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Réunion de concertation
Rédaction de dossiers

OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER POUR TOUS LE POTENTIEL HALIEUTIQUE DE LA DRÔME

Fiche action n°

34

Développer un réseau de mises à l'eau accessibles et praticables réparties sur le linéaire du Rhône



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Pas loin de 30% des adhérents selon notre enquête pêcheur pratiquent la pêche des carnassiers, notamment sur le fleuve Rhône, qui est un merveilleux terrain de jeu. On retrouve de plus en plus de pêcheurs pratiquant sur l'eau, que ce soit en barque, en kayak ou en bateau. Afin de pouvoir pratiquer leur loisir sur tout le linéaire du fleuve Rhône, il sera nécessaire de pouvoir proposer aux pêcheurs des rampes de mises à l'eau en bon état, sécurisées et bien réparties. Il faudra également prévoir des parkings pour pouvoir garer des véhicules avec remorque.



Bassin halieutique concerné

- Drôme des Collines
- Plaine de Valence
- Royans - Vercors
- Vallée de la Drôme - Diois
- Drôme Provençale
- Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

La Fédération avait déjà réalisé un inventaire des rampes de mise à l'eau sur le linéaire du Rhône. Il sera bon de remettre à jour. Il conviendra ensuite d'établir des priorités entre les rampes de mises à l'eau à améliorer, celles à créer sur les secteurs où il en manque, la création de parking, le panneautage, etc. Pour les travaux, une prestation de service auprès d'une entreprise spécialisée sera nécessaire.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Travaux d'amélioration des mises à l'eau existantes et création de nouvelles, création de parking, panneautage... (prestation de services)		120 000€
Animation du projet	20	4 000€
TOTAL TTC		124 000€



Phasage prévisionnel

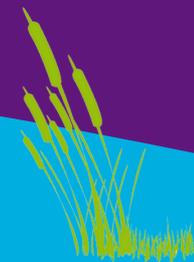


OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER POUR TOUS LE POTENTIEL HALIEUTIQUE DE LA DRÔME

Fiche action n°

35

Créer des zones de stationnement pour les pêcheurs, accompagnées de postes de pêche



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

De nombreux secteurs de pêche sont parfois très peu exploités par les pêcheurs car soit le stationnement est impossible (cas notamment le long de la ViaRhôna et sur certains cours d'eau), soit il n'y a pas de poste de pêche utilisable (comme sur la rivière Isère).

Il faut penser à tous les différents pêcheurs, qu'ils soient âgés, en famille, avec beaucoup de matériel ou à mobilité réduite. C'est pour cela qu'il faut intensifier le nombre de parking, afin que ces pêcheurs ne soient pas restreints à un secteur donné.

De plus, autour de ces zones de stationnement, il faudra créer plusieurs postes de pêche, praticables pour toutes les techniques de pêche, et utilisables par tous.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines	<input checked="" type="checkbox"/>
Plaine de Valence	<input checked="" type="checkbox"/>
Royans - Vercors	<input checked="" type="checkbox"/>
Vallée de la Drôme - Diois	<input checked="" type="checkbox"/>
Drôme Provençale	<input checked="" type="checkbox"/>
Vallée du Rhône	<input checked="" type="checkbox"/>



Descriptions et objectifs

Pour la création de ces zones de stationnement, il faudra tout d'abord repérer les zones où l'accès n'est plus possible et présentant un gros intérêt pour la pratique de la pêche. L'acquisition foncière de certaines parcelles n'est pas exclue. Il faudra ensuite faire appel à une entreprise spécialisée pour la création du parking, l'aménagement et l'entretien des postes de pêche, la mise en place d'une signalétique, etc.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Travaux de création des zones de stationnement, aménagement et entretien des postes de pêche, signalétique... (prestation de services)		80 000€
Animation du projet	15	3 000€
TOTAL TTC		83 000€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Création des zones de parking + création des postes
Panneautage
Entretien des postes

OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER POUR TOUS LE POTENTIEL HALIEUTIQUE DE LA DRÔME

Fiche action n°

36

Favoriser la création ou la rénovation des pontons pour personnes à mobilité réduite



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Dans le département de la Drôme, plusieurs pontons pour personnes à mobilité réduite ont déjà été installés. C'est le cas par exemple pour les plans d'eau du Lavoir à Saint Rambert d'Albon, de Chaleyre à Peyrins, des Bas Chassiers à Chabeuil, du Pas des Ondes à Cornillon sur l'Oule, etc. soit 11 plans d'eau qui sont déjà équipés. Des contre canaux également comme le contre canal d'Ancône.

Il faudra tout d'abord entretenir et rendre à nouveau praticables les pontons déjà implantés. Et il faudra travailler sur la création de nouveaux pontons sur les plans d'eau, cours d'eau et contre canaux qui en sont dépourvus.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
Plaine de Valence
Royans - Vercors
Vallée de la Drôme - Diois
Drôme Provençale
Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Afin de réaliser l'entretien / réfection des pontons déjà existants, une entreprise spécialisée sera contactée. Après réflexion sur l'emplacement et la création de nouveaux pontons, cette même entreprise interviendra pour réaliser différents projets. Il faudra également prévoir la zone de stationnement proche, le cheminement sécurisé et une signalétique adaptée.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Entretien des anciens pontons + création de nouveaux par une société spécialisée (prestation de service)		40 000€
Animation du projet	10	2 000€
TOTAL TTC		42 000€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Entretien des pontons déjà existants
Étude et création des nouveaux pontons

OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER POUR TOUS LE POTENTIEL HALIEUTIQUE DE LA DRÔME

Fiche action n°

37

Création d'un parcours spécifique de type "carpoDrôme"



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Les techniques de pêche ont fortement évolué ces dernières années, en particulier la pêche de la carpe. Aujourd'hui, des techniques modernes, comme la pêche à la grande canne, ont fait leur apparition et sont très courtisées. De plus en plus de pêcheurs vont pratiquer cette technique dans des plans d'eau spécifiques, appelés "carpodrome". Il n'en existe pas dans le département de la Drôme, malgré une demande grandissante des pêcheurs. Ce plan d'eau spécifique serait donc un gros atout pour le développement de la pêche dans le département.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
 Plaine de Valence
 Royans - Vercors
 Vallée de la Drôme - Diois
 Drôme Provençale
 Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Pour la création de ce carpodrome, il faudra acquérir le droit de pêche d'un plan d'eau de petite taille (maximum trois hectares) en seconde catégorie piscicole, ou le louer, voire carrément faire une acquisition foncière. Il faudra ensuite aménager le plan d'eau de manière à rendre facilement praticable la pêche à la grande canne sur les postes de pêche. Un parking à proximité des postes de pêche sera également nécessaire pour des pêcheurs qui viennent souvent avec du gros matériel. La création d'un ponton pour personnes à mobilité réduite sera un plus. Il sera obligatoire de procéder à de gros empoissonnements en carpes, avec notamment de jolis sujets. Le "carpoDrôme" pourra être labélisé "parcours passion" afin de gagner en visibilité. Enfin, ce genre de plan d'eau fera l'objet d'une surveillance renforcée par la Fédération, mais également par les gardes-pêche particuliers de l'AAPPMA locale.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Aménagement du site par une entreprise spécialisée : Création de poste + parking + ponton personnes à mobilité réduite + panneauage (prestation de service)		20 000€
Empoisonnement en carpes		10 000€
Animation du projet	15	3 000€
TOTAL TTC		33 000€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

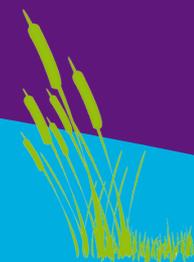
Étude et choix du plan d'eau - Aménagements
 Empoisonnement en carpes

OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER POUR TOUS LE POTENTIEL HALIEUTIQUE DE LA DRÔME

Fiche action n°

38

Création de parcours de pêche labellisés "famille"



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

D'après l'enquête pêcheur réalisée par la Fédération en 2019, quasiment un pêcheur sur cinq a déclaré comme source de motivation, aller à la pêche en famille. Et la Fédération reçoit très régulièrement (notamment pendant les périodes de vacances scolaires) des demandes de renseignements de personnes qui souhaitent aller à la pêche en famille, mais ne savent pas où aller. Il serait bon de pouvoir orienter ces familles vers des parcours où toutes les commodités pourraient être réunies pour passer un bon moment au bord de l'eau. Le parcours se devra d'être suffisamment poissonneux afin de permettre à un jeune public ou à des débutants des prises "faciles".



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines	<input checked="" type="checkbox"/>
Plaine de Valence	<input checked="" type="checkbox"/>
Royans - Vercors	<input checked="" type="checkbox"/>
Vallée de la Drôme - Diois	<input checked="" type="checkbox"/>
Drôme Provençale	<input checked="" type="checkbox"/>
Vallée du Rhône	<input checked="" type="checkbox"/>



Descriptions et objectifs

Afin de pouvoir être labellisés, ces parcours devront facilement être accessibles en voiture, sécurisés, avec un sanitaire et l'eau potable à proximité, des activités de loisirs ou des jeux pour enfants et des tables de pique-nique. Tout le processus de labellisation sera géré par l'animateur référent et les travaux nécessaires seront réalisés par une entreprise spécialisée (ponton, panneautage, aire de stationnement, ponton pour personnes à mobilité réduite, entretien des postes, etc.).



Budget prévisionnel (pour un parcours labellisé "famille")

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Travaux et entretien réalisés par une société spécialisée (prestation de services)		20 000€
Labellisation du parcours, panneautage, animation du projet	5	1 000€
TOTAL TTC		21 000€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Labellisation des parcours et travaux
Un parcours labellisé "famille" / an

OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER POUR TOUS LE POTENTIEL HALIEUTIQUE DE LA DRÔME

Fiche action n°

39

Création de parcours de pêche labellisés "découverte"



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Afin de pouvoir débiter la pêche sans se décourager, les jeunes pratiquants recherchent des lieux faciles d'accès, proches des grands bassins de vie (Valence, Crest, Montélimar, Romans sur Isère, Pierrelatte...), sécurisés (ponton pour personnes à mobilité réduite, berges sécurisées), avec une belle population piscicole (généralement des poissons blancs pour débiter par la pêche au coup), et si possible avec des commodités proches (sanitaires, eau potable...).

Ces parcours seront le support adapté pour la réalisation d'animations telles que les APN, les DPN et toutes activités de découverte de la pêche avec un public débutant.

Un soutien raisonnable des populations piscicoles pourra être apporté, pouvant induire une réglementation particulière (pêche à une canne, graciation de toutes les prises...). Des panneaux d'informations sur la découverte des milieux aquatiques seront un plus pour le parcours.



Bassin halieutique concerné

- Drôme des Collines
- Plaine de Valence
- Royans - Vercors
- Vallée de la Drôme - Diois
- Drôme Provençale
- Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Afin de pouvoir être labellisés, ces parcours devront être facilement accessibles en voiture, sécurisés, si possible avec un sanitaire et l'eau potable à proximité. Tout le processus de labellisation sera géré par l'animateur référent et les travaux nécessaires seront réalisés par une entreprise spécialisée (ponton, panneautage, aire de stationnement, ponton pour personnes à mobilité réduite, entretien des postes, etc.). Un soutien des populations piscicoles pourra être apporté.



Budget prévisionnel (pour un parcours labellisé "famille")

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Travaux et entretien réalisés par une société spécialisée (prestation de services)		20 000€
Empoisonnement		500€
Labellisation du parcours, panneautage, animation du projet	5	1 000€
TOTAL TTC		21 500€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

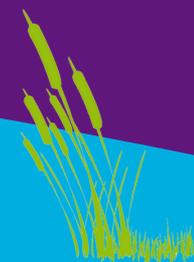
Labellisation des parcours et travaux
Un parcours labellisé "découverte" / an

OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER POUR TOUS LE POTENTIEL HALIEUTIQUE DE LA DRÔME

Fiche action n°

40

Création de parcours de pêche labellisés "passion"



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Plus de 80% des pêcheurs ayant répondu à l'enquête de 2019 pratique le no-kill ou graciation des poissons et sont motivés par la proximité avec la nature et la prise de poissons sauvages. On retrouve sur le département de nombreux parcours de pêche en gestion patrimoniale, qui pourraient prétendre à une labellisation en parcours "passion".

Ce label "passion" est le plus facile à mettre en œuvre. Il nécessite des parcours sauvages, en pleine nature, sans déversements avec une haute qualité halieutique. Lors de rencontres avec les AAPPMA, nombreuses sont celles qui nous ont fait part de l'envie de mettre en place ce genre de parcours. Ce label est destiné à des pêcheurs plus aguerris en quête de poissons sauvages et de dépaysement. Beaucoup demandés sur les jolies rivières drômoises en première catégorie, ils pourront également être implantés en seconde catégorie, sur le Rhône, l'Isère ou sur les plans d'eau. Une réglementation particulière de la pêche n'est pas forcée, mais peut être réfléchiée par rapport à une technique ou une espèce.



Bassin halieutique concerné

- Drôme des Collines
- Plaine de Valence
- Royans - Vercors
- Vallée de la Drôme - Diois
- Drôme Provençale
- Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Hormis une signalétique particulière, la garantie d'un accès au bord de l'eau et la possibilité pour les pêcheurs de garer leurs véhicules en sécurité, ce genre de parcours ne demande pas de gros travaux. Il faudra néanmoins procéder au dossier de labellisation par le salarié référent, en accord avec les AAPPMA locales.



Budget prévisionnel (pour un parcours labellisé "famille")

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Travaux et entretien réalisés par une société spécialisée (prestation de services)		2 000€
Labellisation du parcours, panneautage, animation du projet	5	1 000€
TOTAL TTC		3 000€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Labellisation des parcours et travaux
Trois parcours labellisés "passion" / an

OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER POUR TOUS LE POTENTIEL HALIEUTIQUE DE LA DRÔME

Fiche action n°

47

Création d'un parcours spécifique "Black-Bass"



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

La pêche des carnassiers aux leurres artificiels attire de plus en plus de pêcheurs, petits et grands. Environ un pêcheur sur trois pratique cette technique de pêche que ce soit en plan d'eau, sur le Rhône et même sur certains cours d'eau en seconde catégorie. Et avec l'évolution du climat que nous subissons de plein fouet, nombre de pêcheurs s'intéresse à la pêche de poissons plus à l'aise que d'autre avec ces changements de température. C'est le cas pour le Black-bass qui supporte les augmentations de la température d'eau des plans d'eau pendant la période estivale.

Idéalement placé sur un plan d'eau, ce parcours permettra de répondre aux attentes des pêcheurs sportifs en quête de ce poisson si sportif. Un effort pour soutenir la population (déjà en place sur de nombreux parcours du sud du département) sera effectué et la réglementation pêche vis à vis de ce poisson sera nécessaire. Il est obligatoire de maintenir toutes les autres techniques de pêche pour ne pas favoriser une seule pêche.

Ce parcours "spécifique Black-bass" pourra être couplé à une labellisation "passion" ou "découverte". La pratique du float-tube sera un gros plus et il sera nécessaire de conserver au maximum le plan d'eau "naturel" pour diversifier les postes de pêche (arbres-morts tombés dans l'eau, végétation...)



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines

Plaine de Valence

Royans - Vercors

Vallée de la Drôme - Diois

Drôme Provençale

Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Hormis une signalétique particulière, la garantie d'un accès au bord de l'eau et la possibilité pour les pêcheurs de garer leurs véhicules en sécurité, ce genre de parcours ne demande pas de gros travaux. Il faudra néanmoins procéder au dossier de labellisation par le salarié référent, en accord avec les AAPPMA locales.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Empoisonnement en Black-bass		2 500€
Labellisation du parcours, panneautage, animation du projet	5	1 000€
TOTAL TTC		3 500€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Réflexion et labellisation
du parcours

OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER POUR TOUS LE POTENTIEL HALIEUTIQUE DE LA DRÔME

Fiche action n°

42

Révision et création de parcours spécifiques en première catégorie



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

On retrouve sur le département de la Drôme un certain nombre de parcours spécifiques en première catégorie (graciation, spécifique à une technique, raisonné avec un nombre de prise limité ou une taille légale de capture supérieure, hameçons simples sans ardillons, épuisette obligatoire...). Ces parcours sont très prisés des pêcheurs sportifs qui n'hésitent pas faire de longue distance pour venir essayer un parcours.

Les parcours déjà présents sur le département méritent d'être étudiés avec les AAPPMA gestionnaires pour être reconduits s'ils conviennent, modifiés ou supprimés s'ils sont obsolètes.

De plus, suite aux rencontres avec les AAPPMA dans le cadre de la rédaction du SDDL26, nombreuses sont celles qui nous ont fait remonter la volonté de créer de nouveaux parcours, à mettre également en lien avec les parcours labellisés.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
Plaine de Valence
Royans - Vercors
Vallée de la Drôme - Diois
Drôme Provençale
Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Tous les parcours en place sur le département seront étudiés et remis au gout du jour, conjointement avec les AAPPMA gestionnaires. La Fédération sera également force de proposition auprès de l'administration pour la création de nouveaux parcours spécifiques, sur demande des AAPPMA.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Suivi des parcours spécifiques et réflexion avec les AAPPMA	10	2 000€
TOTAL TTC		3 500€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Suivi et réflexion des parcours spécifiques

OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER POUR TOUS LE POTENTIEL HALIEUTIQUE DE LA DRÔME

Fiche action n° **43** Acquérir les droits de pêche sur au moins un plan d'eau en seconde catégorie



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

La Fédération et les AAPPMA disposent de baux de pêche sur plus de trente plans d'eau. Néanmoins, ces zones de pêche sont inégalement réparties dans le département (principalement le long de la vallée du Rhône), laissant ainsi de vastes secteurs dépourvus de plans d'eau.. L'acquisition de nouveaux droits de pêche sur des plans d'eau en seconde catégorie dans le département permettrait d'hétérogénéiser la répartition de ceux-ci, en axant la réflexion sur les secteurs orphelins.

La Fédération pourra également se porter acquéreuse sur la vente d'un lac.



Bassin halieutique concerné

- Drôme des Collines
- Plaine de Valence
- Royans - Vercors
- Vallée de la Drôme - Diois
- Drôme Provençale
- Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

La Fédération avait déjà il y a quelques années fait l'inventaire de toutes les pièces d'eau du département. Il faudra donc se montrer force de proposition et encourager les AAPPMA à "démarcher" les propriétaires de plans d'eau qui pourraient rétrocéder le droit de pêche. La Fédération devra également se montrer patiente quant à la vente d'une carrière en fin d'exploitation, ou d'un lac.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Suivi des dossiers et réflexions avec les AAPPMA	5	1 000€
TOTAL TTC		1 000€



Phasage prévisionnel



OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER POUR TOUS LE POTENTIEL HALIEUTIQUE DE LA DRÔME

Fiche action n°

44

Créer un réseau d'hébergements labellisé "pêche"



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Grâce à son positionnement (au bord de l'Autoroute A7) et ses richesses, le département de la Drôme reçoit chaque année de nombreux vacanciers, et parmi eux des pêcheurs voulant s'adonner à leur passion.

Le label "hébergement pêche" permet d'une part, aux pêcheurs d'identifier rapidement les hébergements qui répondent aux exigences de cette activité et, d'autre part, aux hébergeurs de créer un réseau adapté et plus visible grâce au logo « hébergement pêche ».

Cette qualification peut être attribuée à tout hébergement touristique répondant aux critères bien définis dans une charte qualité. Certains critères sont obligatoires comme la proximité d'un site de pêche, la présence d'un local pêche équipé et adapté, la mise à disposition d'une documentation et information spécifique à la pêche et un service restauration compatible avec la pratique de la pêche. D'autres facultatifs viennent renforcer l'attractivité de l'hébergement, comme par exemple la mise à disposition de matériel de pêche.



Bassin halieutique concerné

- Drôme des Collines
- Plaine de Valence
- Royans - Vercors
- Vallée de la Drôme - Diois
- Drôme Provençale
- Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Ce sont les hébergeurs eux même qui sont à l'initiative de la demande de labellisation. Il conviendra en premier lieu de créer une fiche descriptive sur la démarche de labellisation et de passer par les AAPPMA qui seront en charge de la distribution, afin que les hébergeurs contactent directement la Fédération. En seconde partie, une visite sur les lieux permettra de vérifier si tous les critères de la charte sont bien respectés. Si des travaux ont été nécessaires, une seconde visite après travaux aura lieu avant la signature de la convention et la remise du panneau "hébergement pêche". Pour un bon maillage sur le territoire, il faudrait partir sur minimum 20 nouveaux hébergements labellisés.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Création, impression et distribution de la fiche explicative du label	3	1 000€
Suivi des dossiers de labellisation, visites, et signature des conventions	60	12 000€
TOTAL TTC		13 000€



Phasage prévisionnel



OBJECTIF 2 : DÉVELOPPER ET VALORISER POUR TOUS LE POTENTIEL HALIEUTIQUE DE LA DRÔME

Fiche action n°

45

Former le personnel des OTSI sur les connaissances et la pratique de la pêche



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Les Offices de Tourisme et Syndicat d'Initiative sont des acteurs majeurs dans le développement du tourisme drômois. En effet, les OTSI sont très souvent confrontés à l'afflux de vacanciers à la recherche d'informations et d'activités. Il est donc nécessaire de former plus efficacement le personnel des OTSI, pour qu'ils soient plus au courant de l'activité pêche, et de ce qu'il existe sur leurs territoires.

De plus, certains OTSI participent activement à la vente des cartes de pêche en tant que dépositaire. Il va de soit que ce personnel, en distribuant les cartes de pêche, doit être équipé (guides "La Pêche en Drôme" et cartes piscicole) et connaître les possibilités de pêche qu'il existe.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
Plaine de Valence
Royans - Vercors
Vallée de la Drôme - Diois
Drôme Provençale
Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

La Fédération se devra de démarcher les OTSI afin de proposer des formations sommaires sur la pêche en Drôme. Cette formation, de quelques heures permettra d'acquérir les bases de l'activité pêche. Il faudra également vérifier que les OTSI soient correctement fournis en documentation.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Démarchage et formation auprès des OTSI	20	4 000€
TOTAL TTC		4 000€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

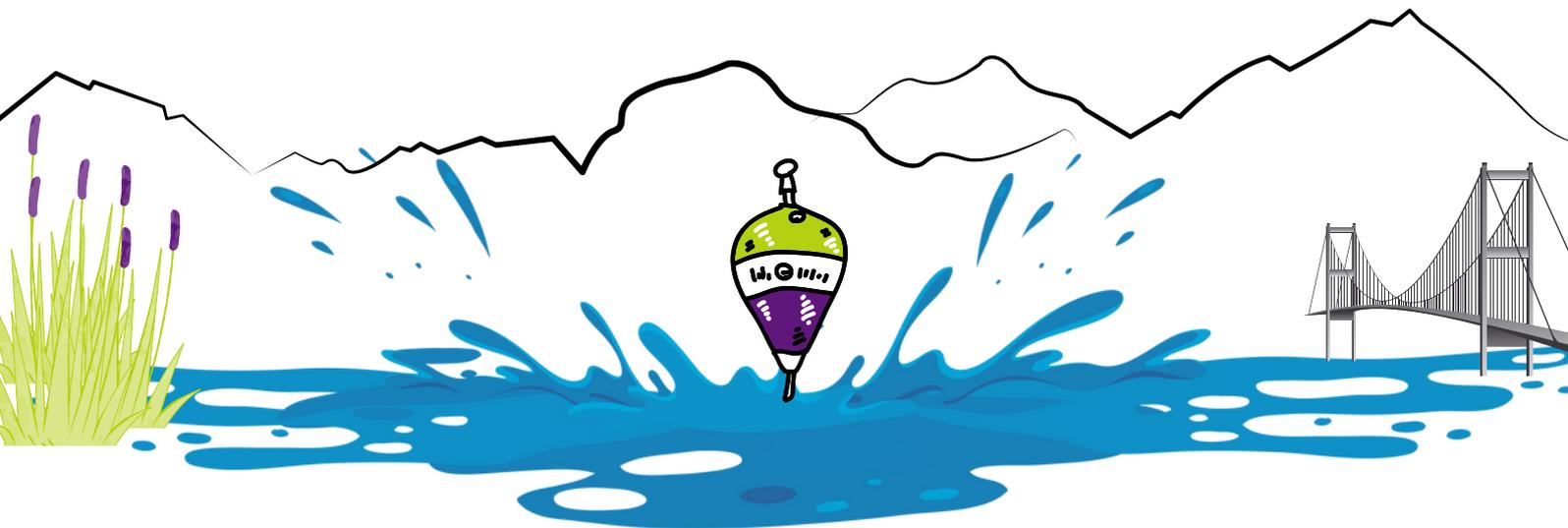
2026

2027

Formation du personnel des OTSI



OBJECTIF 3 : RENFORCER ET COORDONNER
UN RÉSEAU D'ANIMATION POUR TOUS LES
PUBLICS



OBJECTIF 3 : RENFORCER ET COORDONNER UN RÉSEAU D'ANIMATION POUR TOUS LES PUBLICS

Fiche action n° 46 **Maintenir le soutien de la Fédération pour les APN existants**



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Depuis de nombreuses années, la Fédération de la Drôme a compris qu'il était important de miser sur l'éducation des jeunes, notamment avec les Ateliers Pêche et Nature (APN). Les APN ont pour objectifs de permettre aux jeunes pêcheurs de pratiquer la pêche de manière autonome et responsable vis-à-vis de la nature, des autres usagers du milieu aquatique et d'eux mêmes. Ainsi, ces "écoles de pêche" ont permis de former de nombreux jeunes par les biais des APN répartis dans les AAPPMA du département. En 2022, six APN sont actifs et fonctionnent correctement et régulièrement.

Pour soutenir ces APN, la Fédération participe activement sur le plan financier au niveau de la commande des tenues des animateurs (70% pris en charge par la Fédération et 100% pour un nouvel animateur), de l'achat de matériel pour équiper les APN. Les animateurs de la Fédération sont également présents au quotidien pour épauler et accompagner les APN. Une réunion annuelle est organisée pour faire le point sur l'année passée, programmer l'année suivante et répondre aux questions diverses. Enfin, des formations sont dispensées par les animateurs de la Fédération sur la conduite et la création de contenu d'un APN.



Bassin halieutique concerné

- Drôme des Collines
- Plaine de Valence
- Royans - Vercors
- Vallée de la Drôme - Diois
- Drôme Provençale
- Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

La Fédération continuera à apporter son soutien aux AAPPMA afin de garantir la pérennité des APN. Tous les ans, les commandes de vêtements et la subvention pour l'achat de matériel seront proposées, ainsi que des formations et la tenue de la réunion annuelle des APN



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Participation aux commandes de vêtements et matériels APN		4 000€
Participation des animateurs aux formations et réunions annuelles	5	1 000€
TOTAL TTC		5 000€



Phasage prévisionnel



Participation financière annuelle pour les tenues et matériels APN
 Participation des animateurs aux formations et réunions annuelles

OBJECTIF 3 : RENFORCER ET COORDONNER UN RÉSEAU D'ANIMATION POUR TOUS LES PUBLICS

Fiche action n°

47

Accompagner les AAPPMA dans la création de nouveaux APN



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Sur les 30 AAPPMA présentes sur le département, seulement six APN ont été actifs en 2022. Beaucoup d'AAPPMA ont par le passé eu des APN mais ils sont à l'heure actuelle en dormance pour diverses raisons (manque de bénévoles, manque de temps, manque de moyens, AAPPMA avec un petit territoire, dépourvu de plan d'eau ou ayant uniquement de la première catégorie piscicole).

Or, lors de nos réunions de préparation pour le SDDL, de nombreuses AAPPMA, pour lesquelles les APN sont arrêtés ou pas encore créés, étaient très intéressées pour se lancer.

La Fédération se doit donc d'encourager et d'accompagner les AAPPMA dans la reprise ou la création d'un APN. La mutualisation entre plusieurs associations est une piste envisageable pour combler certains déficits (humains et financiers) qui rendent complexes la mise en place de ces structures d'animation.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines



Plaine de Valence



Royans - Vercors



Vallée de la Drôme - Diois



Drôme Provençale



Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

La Fédération va mobiliser ses AAPPMA pour les accompagner au maximum dans la création ou reprise des APN. En effet, la Fédération participera financièrement à la création d'un APN et mettra à disposition les salariés (montage des dossiers de création de l'APN, formation des bénévoles, animations) et ses moyens matériels.



Budget prévisionnel (pour la création d'un APN)

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Participation financière à la création d'un APN		500€
Animation du projet pour l'animateur référent (dossier de création de l'APN, formation, animation...)	5	1 000€
TOTAL TTC		1 500€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Participation financière et soutien de l'animateur référent

OBJECTIF 3 : RENFORCER ET COORDONNER UN RÉSEAU D'ANIMATION POUR TOUS LES PUBLICS

Fiche action n°

48

Maintenir la mise à disposition pour les APN des animateurs fédéraux pour des thématiques particulières



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Les six APN de la Drôme sont encadrés par les bénévoles des AAPPMA. Ils réalisent des cycles sur la thématique de la pêche au coup, la pêche à la grande canne, la pêche des carnassiers aux leurres artificiels du bord, ou la pêche de la carpe. Les AAPPMA ont investi dans du matériel adapté à ces techniques et les APN sont donc autonomes.

Mais il arrive que les APN souhaitent aller plus loin dans l'apprentissage de certaines thématiques comme la pêche en float-tube, la pêche au feeder, la pêche à la mouche; des techniques qui demandent du matériel spécifique que ne possèdent pas les AAPPMA. La Fédération, peut donc deux fois par an faire intervenir un animateur pour apporter son soutien (notamment matériel) sur ces thématiques à chaque APN.

De plus, lors des APN, outre la pêche, une partie sur la connaissance du milieu aquatique est abordée et les animateurs de la Fédération peuvent intervenir avec les outils pédagogiques que possède de la Fédération.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines



Plaine de Valence



Royans - Vercors



Vallée de la Drôme - Diois



Drôme Provençale



Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Deux fois par an, les animateurs de la Fédération pourront apporter leur soutien aux APN pour des thématiques particulières comme la pêche au feeder, en float-tube ou sur la sensibilisation à l'environnement en général. Ces dates seront à bloquer en début d'année afin de correspondre avec l'emploi du temps des salariés.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Participation des animateurs 2 fois / an pour chacun des six APN	12	2 400€
TOTAL TTC		2 400€



Phasage prévisionnel



Participation des animateurs 2 fois / an pour chacun des six APN

OBJECTIF 3 : RENFORCER ET COORDONNER UN RÉSEAU D'ANIMATION POUR TOUS LES PUBLICS

Fiche action n°

49

Réfléchir au recours d'un guide de pêche pour l'encadrement des APN



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Certaines AAPPMA du département souhaiteraient se lancer dans la mise en place d'un APN mais sont souvent freinées par manque de moyen humain. Outre le fait de mutualiser les moyens entre AAPPMA voisines, une autre solution existe. Le recours à un moniteur guide de pêche, diplômé d'État permettrait d'encadrer un groupe de six à huit stagiaires sans avoir besoin de faire appel aux bénévoles.

Une prestation serait donc réalisée sur la base de minimum huit actions d'animation sur une année civile ou une année scolaire. Le temps et le rythme des séances seront arrêtés entre le guide de pêche et l'AAPPMA. Afin de couvrir le coup de prestation du guide, l'AAPPMA pourra demander une participation financière aux participants.



Bassin halieutique concerné

- Drôme des Collines
- Plaine de Valence
- Royans - Vercors
- Vallée de la Drôme - Diois
- Drôme Provençale
- Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

La tenue des réunions de préparation seront organisées pour réfléchir au concours d'un guide de pêche pour les APN. En amont, l'animateur référent contactera les différents guides de pêche locaux afin de leur présenter le projet et réfléchir à une organisation commune.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Préparation et réunions avec les AAPPMA demandeuses de création d'un APN animé par un guide de pêche	5	1 000€
TOTAL TTC		1 000€



Phasage prévisionnel



OBJECTIF 3 : RENFORCER ET COORDONNER UN RÉSEAU D'ANIMATION POUR TOUS LES PUBLICS

Fiche action n°

50

Former les bénévoles des APN aux gestes de premiers secours



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Depuis l'actualisation de la charte de sécurité des APN en Juillet 2021, tout animateur, pour assurer les meilleures conditions sécuritaires et pédagogiques de l'encadrement doit "avoir suivi une formation aux premiers secours (PSC1) et fait son recyclage tous les 3 ans". Il est donc impératif que tous les bénévoles animateurs des APN reçoivent cette formation.

La Fédération de pêche souhaite faire en sorte que la sécurité des participants soit à son maximum et que les encadrants soient en mesure de réagir efficacement en cas d'accident.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines



Plaine de Valence



Royans - Vercors



Vallée de la Drôme - Diois



Drôme Provençale



Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Défini par arrêtés interministériels des ministères de l'Intérieur et de la Santé, la formation PSC1 est délivrée par les associations agréées et organismes habilités (Croix Rouge ou Pompiers). Pendant 7h au total, les stagiaires sont informés sur les différentes situations auxquelles ils pourront être confrontés. Le stagiaire est également mis dans des situations simulées dans lesquelles une victime est en danger. Ces cas concrets permettent de mettre en pratique les connaissances acquises. Il conviendra de prendre contact avec les organismes délivrant cette formation afin de pouvoir regrouper au maximum les sessions. Il faudrait dans l'idéal prévoir trois sessions : une dans le Nord du département, une au niveau de Valence et une dernière dans le Sud du département. Suivant le nombre de participants, les sessions pourront également être ouvertes au bénévoles formés aux pêches électrique.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
3 sessions de formation auprès d'associations agréées et organismes habilités (Croix Rouge ou Pompiers)		4 500€
Suivi du dossier par l'animateur référent	5	1 000€
TOTAL TTC		5 500€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

3 sessions de formation

OBJECTIF 3 : RENFORCER ET COORDONNER UN RÉSEAU D'ANIMATION POUR TOUS LES PUBLICS

Fiche action n°

51

Création d'un APN fédéral pour tous les publics



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Les Ateliers Pêche et Nature mis en place par les AAPPMA du département permettent à un jeune public de pouvoir s'initier à une ou plusieurs techniques de pêche, le but étant d'arriver à une certaine autonomie. En revanche, peu ou pas d'APN permettent aux jeunes d'aller plus loin dans le perfectionnement d'une technique de pêche.

De plus, il est très rare que les stagiaires de plus de 16 ans continuent dans les APN. Et l'encadrement d'adultes dans le cadre des APN doit être réalisé par des professionnels.

La Fédération, pour parer à ces manques, pourrait proposer un APN fédéral pour tous les publics, permettant aux stagiaires de se perfectionner sur une technique de pêche, par exemple la pêche des carnassiers en float-tube, la pêche au feeder ou la pêche de la carpe... des techniques qui sont difficilement abordées par les APN des associations, car nécessitant du matériel plus coûteux et plus spécifique.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines



Plaine de Valence



Royans - Vercors



Vallée de la Drôme - Diois



Drôme Provençale



Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

La Fédération devra réfléchir à la création d'un APN pour les personnes voulant se perfectionner sur une technique spécifique. L'idée pourrait être de créer un APN "tournant" sur plusieurs secteurs de pêche, permettant ainsi d'aborder plusieurs thématiques d'une même technique de pêche. Cet APN pourrait s'étaler sur la saison permettant ainsi d'aborder plusieurs périodes. Encadré par un animateur de la Fédération, la réflexion sur la création de l'APN fédéral se fera en 2023 afin d'être inscrit sur la documentation départementale annuelle pour 2024.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Réflexion sur la création de l'APN fédéral, préparation, encadrement par l'animateur référent	10	2 000€
Frais de fonctionnement de l'APN		500€
TOTAL TTC		2 500€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Réflexion sur la création de l'APN fédéral

Mise en place d'au moins 1 APN fédéral par an

OBJECTIF 3 : RENFORCER ET COORDONNER UN RÉSEAU D'ANIMATION POUR TOUS LES PUBLICS

Fiche action n°

52

Pérenniser la rencontre annuelle des APN du département de la Drôme



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

La rencontre annuelle des Ateliers Pêche et Nature de la Drôme est une manifestation qui permet aux APN du département de se rencontrer sur un seul et même secteur de pêche et de pouvoir échanger leurs connaissances et leurs techniques avec d'autres jeunes des APN. Cette journée, organisée par la Fédération, met en place trois ateliers : pêche au coup, pêche au feeder et pêche des carnassiers en float-tube. Entièrement gratuite pour les enfants et les animateurs bénévoles des APN, cette rencontre est une réussite depuis sa création et permet de remercier la participation des enfants aux APN grâce aux récompenses offertes en fin de journée.



Bassin halieutique concerné

- Drôme des Collines
- Plaine de Valence
- Royans - Vercors
- Vallée de la Drôme - Diois
- Drôme Provençale
- Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Habituellement programmée en Septembre, il est important de pérenniser cette journée qui est très bien perçue autant par les stagiaires des APN que par les animateurs bénévoles des AAPPMA. Chaque APN peut accueillir cette rencontre et ce sont les animateurs de la Fédération qui s'occupent de toute la préparation de la journée. Le nombre d'inscrits n'est pas limité. Les inscriptions des participants sont gérés par les AAPPMA (seuls les participants des APN peuvent être acceptés sur cette journée). Le contenu sera réfléchi par les animateurs afin de pouvoir être évolutif suivant le lieu de la rencontre (notamment en ce qui concerne l'atelier nécessitant la navigation en float-tube).



Budget prévisionnel (pour une journée des APN)

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Préparation et animation de la journée par les deux animateurs de la Fédération	3	600€
Frais de fonctionnement de la journée APN (achat matériel, repas...)		400€
TOTAL TTC		1 000€



Phasage prévisionnel



OBJECTIF 3 : RENFORCER ET COORDONNER UN RÉSEAU D'ANIMATION POUR TOUS LES PUBLICS

Fiche action n°

53

Pérenniser la rencontre annuelle Interdépartementale des Ateliers Pêche et Nature



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Depuis 2021, la Fédération de Pêche de la Drôme organise, conjointement avec ses voisins de l'Ardèche, une rencontre Interdépartementale des APN. Prévue sur deux journées et une nuit (généralement le week-end à cheval entre les deux semaines des vacances de la Toussaint), et entièrement pris en charge par les deux Fédérations Départementales, cette rencontre a lieu une année dans la Drôme et l'année suivante dans l'Ardèche.

Plusieurs ateliers sont proposés aux participants, permettant ainsi de pouvoir échanger sur leurs connaissances, et d'évaluer leur niveau de technicité. Au bout des deux journées, une équipe (mixée entre jeunes du 26 et du 07) est déclarée vainqueur grâce au nombre de points remportés dans chaque atelier et le trophée est remis en jeu l'année suivante.

Cette rencontre connaît un énorme succès auprès des stagiaires des APN car c'est la seule animation qui leur permet de partir sur plusieurs jours pour pratiquer leur passion sur de nouveaux secteurs.



Bassin halieutique concerné

- Drôme des Collines
- Plaine de Valence
- Royans - Vercors
- Vallée de la Drôme - Diois
- Drôme Provençale
- Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Cette journée est réfléchi conjointement entre les deux Fédérations départementales et le travail est partagé. Les deux animateurs de la FDAAPPMA 26 sont tous les deux pris pour cette manifestation, autant sur la préparation en amont, que sur l'animation des deux journées. Les frais sont entièrement pris en charge et partagés par les deux Fédérations, que ce soit au niveau de l'hébergement, de la restauration, de l'achat de fournitures et tous autre frais annexes.



Budget prévisionnel (pour une rencontre Interdépartementale des APN)

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Préparation et animation de la journée par les deux animateurs de la Fédération	10	2 000€
Frais de fonctionnement de la journée APN (achat matériel, repas...) restants à charge de la FDAAPPMA26		3 000€
TOTAL TTC		5 000€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027



Pérennisation d'une rencontre Interdépartementale des APN / an

OBJECTIF 3 : RENFORCER ET COORDONNER UN RÉSEAU D'ANIMATION POUR TOUS LES PUBLICS

Fiche action n°

54

Organiser et réaliser des animations d'Education à l'Environnement et Développement Durable en milieu scolaire



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Les animations d'Éducation à l'Environnement et Développement Durable (EEDD) sont des animations qui sont réalisées en milieu scolaire (environ 30 journées par an pour les deux animateurs). Proposées à tous les cycles (de la maternelle aux lycées), ces animations s'organisent autour d'un programme pédagogique mis en place par la Fédération. Cinq thématiques sont proposées liées à :

- L'eau sur la Terre ;
- Découverte des poissons d'eau douce ;
- Les habitants des milieux aquatiques et leurs relations ;
- Impacts de l'activité humaine sur les milieux aquatiques et la biodiversité ;
- Mon premier poisson.

Cette mission d'éducation à l'environnement fait donc totalement partie de nos prérogatives, elle permet de favoriser une sensibilité aux problématiques environnementales liées aux milieux aquatiques chez les enfants.



Bassin halieutique concerné

- Drôme des Collines
- Plaine de Valence
- Royans - Vercors
- Vallée de la Drôme - Diois
- Drôme Provençale
- Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

La Fédération va poursuivre sur la même lancée les animations proposées dans les écoles en accord avec son programme pédagogique. Chaque année, plus de 700 enfants sont sensibilisés, et la demande ne fait que s'accroître. Les deux animateurs de la Fédération se répartissent les animations au cours de l'année.



Budget prévisionnel (par an)

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Préparation et animations par les deux animateurs de la Fédération	40	8 000€
TOTAL TTC		1 000€



Phasage prévisionnel



OBJECTIF 3 : RENFORCER ET COORDONNER UN RÉSEAU D'ANIMATION POUR TOUS LES PUBLICS

Fiche action n°

55

Pérenniser et développer le Pôle Départemental d'Initiative Pêche et Nature (PDIPN26)



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

La Fédération a mis en place depuis plusieurs années un PDIPN. Ce pôle d'animation a pour vocation la sensibilisation à l'environnement mais également la pratique de la pêche. Ces initiations, proposées pendant les vacances scolaires, proposent des thématiques différentes suivant les saisons : pêche au coup / feeder pendant les vacances d'hiver, pêche de la truite ou de la carpe pendant les vacances d'Avril, pêche au feeder pendant l'été et pêche des carnassiers en float tube pendant les grandes vacances et les vacances de la Toussaint.

Ces initiations connaissent un très gros succès et sont pour quasi-toutes remplies (environ 160 personnes / an). Ouvertes à partir de 10 ans (12 ans pour le float tube) ces animations permettent de découvrir diverses techniques de pêche, sur la totalité du département.

Chaque année, de nouvelles dates sont rajoutées pour tenter de répondre à la demande croissante des pêcheurs.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines



Plaine de Valence



Royans - Vercors



Vallée de la Drôme - Diois



Drôme Provençale



Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

La Fédération, dans le cadre du PDIPN26, doit continuer à proposer des initiations à la pêche pendant les vacances scolaires. D'autres thématiques doivent être réfléchies afin de pouvoir diversifier encore plus l'offre (par exemple sur la pêche à la mouche, ou la pêche au silure).



Budget prévisionnel (par an)

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Préparation et animations par les deux animateurs de la Fédération	50	10 000€
Frais annexes (achat de matériel de pêche notamment)		1 500€
TOTAL TTC		11 500€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Organisation et réalisation tous les ans des animations dans le cadre du PDIPN26

OBJECTIF 3 : RENFORCER ET COORDONNER UN RÉSEAU D'ANIMATION POUR TOUS LES PUBLICS

Fiche action n°

56

Développer l'organisation de soirées thématiques dans le cadre du PDIPN26



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Dans le cadre du PDIPN, outre les initiations pêche qui attirent un public relativement jeune (de 10 à 30 ans), la Fédération souhaite proposer à ses adhérents, des soirées thématiques. Organisées au siège de la Fédération à Valence, ces soirées feraient intervenir des pêcheurs spécialisés connus dans le monde de la pêche. C'est ainsi qu'en 2019, Robert BERLIOUX est venu faire une intervention pour présenter la "pêche au coup" (30 personnes présentes) et qu'en 2022, c'était au tour de Damien MODRAK de venir présenter "la pêche des carnassiers en hiver" (60 personnes présentes).

Ce genre de soirée à la Fédération doit être renouvelée car elle permet aux pêcheurs, petits et grands, de pouvoir s'informer sur une thématique qui les intéresse et de pouvoir venir poser leurs questions.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
Plaine de Valence
Royans - Vercors
Vallée de la Drôme - Diois
Drôme Provençale
Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

La Fédération se devra d'organiser d'autres soirées thématiques. Les différentes thématiques abordées, et les intervenants seront à réfléchir, de même que la possibilité de diffuser l'intervention, notamment sur les réseaux sociaux. Au moins deux soirées thématiques par an pourront être programmées.



Budget prévisionnel (par an)

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Préparation et animations des soirées thématiques	3	600€
Frais annexes		400€
TOTAL TTC		1 000€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Organisation d'au moins deux soirées thématiques / an

OBJECTIF 3 : RENFORCER ET COORDONNER UN RÉSEAU D'ANIMATION POUR TOUS LES PUBLICS

Fiche action n°

57

Développer la pêche en "street-fishing" dans le cadre du PDIPN



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Le département de la Drôme est doté de plusieurs villes qui sont bordées par des cours d'eau. C'est le cas par exemple de Saint Vallier avec la Galaure, de Romans sur Isère / Bourg de Péage avec la rivière Isère, Montélimar avec le Roubion, etc. des secteurs qui sont un peu délaissés par les pêcheurs, et qui pourtant se révèlent être de merveilleuses zones de pêche, et souvent poissonneuses.

Dans le cadre du PDIPN26, des initiations à la pêche sur ces zones de "street-fishing" pourraient être développées afin de faire prendre conscience aux pêcheurs habitant en ville de la richesse qu'ils possèdent à portée de canne.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
Plaine de Valence
Royans - Vercors
Vallée de la Drôme - Diois
Drôme Provençale
Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

La Fédération pourrait mettre en place plusieurs dates spécifiques dans le cadre de ces initiations pêche, pour faire découvrir les richesses de ces cours d'eau "urbains" et pour diversifier son offre en matière d'initiation pêche.



Budget prévisionnel (par an)

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Préparation et animation "street-fishing" dans le cadre du PDIPN26	3	600€
TOTAL TTC		600€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Organisation d'au moins trois initiations spécifiques "street-fishing" / an

OBJECTIF 3 : RENFORCER ET COORDONNER UN RÉSEAU D'ANIMATION POUR TOUS LES PUBLICS

Fiche action n°

58

Création de "camp pêche" pendant les vacances estivales



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Il existe, dans le cadre du PDIPN26, de nombreuses animations pêche proposées par la Fédération. Les thématiques et techniques de pêche abordées sont diverses et variées (pêche au coup, feeder, carpe, truite et carnassiers en float-tube). Ces animations ont lieu principalement pendant les périodes de vacances scolaires, et notamment pendant la période estivale. Il n'existe cependant pas, malgré une forte demande, de "camp pêche", qui permettent à des jeunes de pratiquer la pêche sur plusieurs jours.

La Fédération souhaiterait pallier à ce manque en proposant au moins un camp pêche par an. Sur quatre jours et trois nuits, les stagiaires pourraient pratiquer diverses techniques suivant leurs envies, et même suivant le secteur, découvrir la pêche de nuit de la carpe.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
Plaine de Valence
Royans - Vercors
Vallée de la Drôme - Diois
Drôme Provençale
Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

La première condition pour pouvoir réaliser ces stages serait qu'au moins un des animateurs soit titulaire du Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD). Le BAFD, d'une durée de 43 jours alterne entre période de formation et stages. Il permettrait aux animateurs de pouvoir encadrer les stagiaires sur plusieurs nuits.

A la suite de l'obtention du BAFD, il conviendra de réfléchir à l'organisation des camps, notamment concernant le lieu, les dates, le nombre de stagiaires, les tarifs proposés...



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Coût de la formation BAFD		1 000€
Participation d'un animateur à la formation BAFD	45	9 000€
Réflexion sur l'organisation des camps pêche par l'animateur référent	3	600€
TOTAL TTC		10 600€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Participation à la formation BAFD par un animateur

Réflexion sur l'organisation des camps pêche

Réalisation d'au moins un camp pêche / an

OBJECTIF 3 : RENFORCER ET COORDONNER UN RÉSEAU D'ANIMATION POUR TOUS LES PUBLICS

Fiche action n°

59

Pérenniser et promouvoir les Découvertes Pêche et Nature (DPN) en partenariat avec les AAPPMA



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Les DPN sont un dispositif mis en place par l'AAPPMA qui consiste à faire découvrir à une classe (généralement des primaires) le milieu aquatique, et les poissons par le biais de la pratique de la pêche. Dans la Drôme, les DPN sont très développées et plus d'une dizaine d'AAPPMA pratiquent ce genre de sensibilisation à l'environnement. Organisées en deux parties, les animateurs de la Fédération interviennent le matin pour une pêche des macro-invertébrés dans la rivière afin de donner une "note de qualité" de la rivière suivant la présence ou l'absence de certaines espèces ou groupes d'espèces. Puis l'après-midi, une partie de pêche à la canne est proposée aux enfants afin d'attraper leur premier poisson. Les bénévoles de l'AAPPMA participent activement à l'encadrement des enfants. Enfin l'AAPPMA, à la suite de cette journée offre la carte de pêche "Découverte -12 ans" à tous les participants.

Il est important que les DPN puissent se pérenniser car elles permettent à un public scolaire, bien souvent non pêcheur, de se rapprocher de la nature et de découvrir la pêche.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
Plaine de Valence
Royans - Vercors
Vallée de la Drôme - Diois
Drôme Provençale
Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

La Fédération continuera à encourager les AAPPMA à développer les Découvertes Pêche et Nature. Chaque année, les animateurs participent aux nombreuses DPN mis en place (12 journées de DPN en 2022). Les salariés de la Fédération peuvent pratiquer deux DPN par an et par AAPPMA en intervenant gratuitement.



Budget prévisionnel (par an)

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Organisation et animation des DPN par les animateurs de la FDAAPPMA26	10	2 000€
TOTAL TTC		2 000€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Organisation et animation d'au moins 10 DPN / an

OBJECTIF 3 : RENFORCER ET COORDONNER UN RÉSEAU D'ANIMATION POUR TOUS LES PUBLICS

Fiche action n°

60

Développer des partenariats "pêche" avec les CE des grandes entreprises du département



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

La Fédération reçoit plusieurs fois par an des demandes de comités d'entreprise souhaitant, sur une ou plusieurs journées faire découvrir la pêche à ses salariés. Il serait donc intéressant de réfléchir à une méthode d'approche des comités d'entreprise afin de pouvoir leur faire découvrir les possibilités de réalisation d'animations de la Fédération.

Les demandes des CE concernent une prestation pour de la découverte de la pêche sur une ou plusieurs journées, avec prise en charge de l'encadrement, du matériel et des cartes de pêche.

Cela permettrait ainsi de faire connaître la Fédération et ses activités à un public pêcheur ou non pêcheur, et susciter ainsi de nouvelles passions.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
Plaine de Valence
Royans - Vercors
Vallée de la Drôme - Diois
Drôme Provençale
Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Un groupe de travail, piloté par un animateur référent à la Fédération sera chargé de réfléchir à une méthode pour se faire connaître auprès des plus grands Comités d'Entreprise, et ainsi proposer des journées de découverte de la pêche à des groupes de salariés.



Budget prévisionnel

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Animation du groupe de travail par l'animateur référent	3	600€
TOTAL TTC		600€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Réflexion et animation du groupe de travail

OBJECTIF 3 : RENFORCER ET COORDONNER UN RÉSEAU D'ANIMATION POUR TOUS LES PUBLICS

Fiche action n°

61

Participation de la Fédération à des manifestations halieutiques



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Il existe en France de nombreux salons de la pêche, qui permettent au public de venir découvrir et s'informer sur la pratique de la Pêche. Le plus connu étant le Carrefour National Pêche et Loisirs (CNPL) de Cournon d'Auvergne, il existe néanmoins d'autres salons qui permettent aux Fédérations de promouvoir la pêche de leur département. C'est le cas par exemple du Forum de Montluçon (carpe et silure), du SALon interNAtional de la Mouche Artificielle (S.A.N.A.M.A.) de Saint-Etienne ou le salon "Mondial de la Pêche" à Mantes-la-Jolie. Il existe également d'autres salons en Europe qui permettent de donner envie aux pêcheurs de venir découvrir la pêche dans le département de la Drôme, et ainsi avoir une portée nationale.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
Plaine de Valence
Royans - Vercors
Vallée de la Drôme - Diois
Drôme Provençale
Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

La Fédération continuera de participer chaque année au Carrefour National Pêche et Loisirs (CNPL) de Cournon d'Auvergne et pourra réfléchir à la participation dans d'autres salons nationaux et internationaux.



Budget prévisionnel (par an)

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Participation des animateurs de la Fédération au CNPL	6	1 200€
Réflexion quant à la participation à d'autres salons pêche	2	400€
TOTAL TTC		1 600€



Phasage prévisionnel



OBJECTIF 3 : RENFORCER ET COORDONNER UN RÉSEAU D'ANIMATION POUR TOUS LES PUBLICS

Fiche action n°

62

Participation de la Fédération à des manifestations non halieutiques



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

En parallèle des manifestations spécifiques au loisir pêche, il existe d'autres possibilités pour la Fédération de donner envie de découvrir les richesses de la Drôme. En effet, la Fédération pourrait prendre part à divers événements tels que les salons du tourisme, les forums des associations (souvent représentés par les AAPPMA locales), ou Fête des Sciences... les manifestations des événements grand public offrent l'opportunité de recruter de nouveaux pratiquants, tandis qu'une manifestation orientée vers un public de pêcheur aura plus vocation à les fidéliser ou à valoriser la destination pêche de notre département.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
 Plaine de Valence
 Royans - Vercors
 Vallée de la Drôme - Diois
 Drôme Provençale
 Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

La Fédération étudiera toute possibilité de participation à des salons ou manifestations non halieutiques. Elle encouragera et apportera son soutien technique et matériel aux AAPPMA locales pour la participation à ce genre de manifestation (prêt de matériel tel que le simulateur de pêche)



Budget prévisionnel (par an)

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Participation des animateurs de la Fédération à un salon	3	600€
Soutien et accompagnement des AAPPMA	2	400€
TOTAL TTC		1 000€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Participation des animateurs aux salon non halieutiques
 Soutien aux AAPPMA

OBJECTIF 3 : RENFORCER ET COORDONNER UN RÉSEAU D'ANIMATION POUR TOUS LES PUBLICS

Fiche action n°

63

Pérenniser au moins une compétition fédérale par an



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Le monde de la compétition regroupe chaque année de nombreux pêcheurs qui aiment se mesurer les uns des autres. Dans le département de la Drôme, la majeure partie de ces rencontres se fait de façon amicale. On retrouve d'ailleurs dans plusieurs AAPPMA drômoise des "section concours" comme le Gardon Romanais et Péageois (Gaule Romanaise et Péageoise), la Gaule Montilienne ou la Gaule Pierrelattine...

Chaque année, la Fédération organise en partenariat avec une AAPPMA volontaire un concours de pêche au coup fédéral. Rendez vous incontournable pour les pêcheurs de la Drôme, qui viennent passer un moment convivial.

D'autre format de concours fédéral pourront être réfléchis, sur des techniques de pêches différentes : pêche au feeder, pêche en américaine, pêche des carnassiers ...



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
Plaine de Valence
Royans - Vercors
Vallée de la Drôme - Diois
Drôme Provençale
Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

La Fédération continuera à apporter son soutien logistique et financier aux AAPPMA volontaires souhaitant organiser le concours fédéral annuel. De plus, les animateurs réfléchiront à une autre mouture de concours Fédéral pour les années à venir, qui sera proposée au conseil d'administration de la Fédération.



Budget prévisionnel (par an)

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Soutien Financier de la Fédération pour l'organisation du concours fédéral (varie suivant le nombre d'inscrits)		300€
Réflexion sur la refonte du concours fédéral par les animateurs	2	400€
TOTAL TTC		700€



Phasage prévisionnel

2023

2024

2025

2026

2027

Organisation d'au moins un concours fédéral / an

Réflexion des animateurs sur le concours fédéral

OBJECTIF 3 : RENFORCER ET COORDONNER UN RÉSEAU D'ANIMATION POUR TOUS LES PUBLICS

Fiche action n°

64

Création d'une compétition annuelle de pêche des carnassiers aux leurres artificiels en float-tube



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

La pêche des carnassiers aux leurres artificiels attire plus du tiers des pêcheurs du département de la Drôme. Technique très attractive, regroupant tous les âges, cette technique de pêche est extrêmement développée notamment grâce aux nombreux plans d'eau de seconde catégorie piscicole, et au fleuve Rhône. À l'heure où la demande pour ouvrir les plans d'eau à la pratique du float-tube se fait grandissante, la Fédération se doit de pouvoir proposer à ses pêcheurs une manifestation spécifique : un concours de pêche des carnassiers aux leurres artificiels en float-tube.

Plusieurs plans d'eau permettraient de pouvoir accueillir une bonne quarantaine de compétiteurs dans de bonnes conditions (Lac des Lilas à Châteauneuf sur Isère, Base Nature à Étoile sur Rhône, la base de Loisirs de Montélimar ou le lac Eurodiff N°8 à Pierrelatte...). Le Rhône, sur certains secteurs, serait également adapté pour recevoir une compétition de ce type.

Le lieu d'accueil de la compétition pourrait changer chaque année, et la manifestation serait pilotée par la Fédération, en partenariat avec une AAPPMA locale.



Bassin halieutique concerné

- Drôme des Collines
- Plaine de Valence
- Royans - Vercors
- Vallée de la Drôme - Diois
- Drôme Provençale
- Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

Les animateurs de la Fédération vont réfléchir à une organisation afin de pouvoir proposer au plus vite une compétition. Il faudra tout d'abord présenter le projet aux AAPPMA afin de trouver un "point de chute" pour la compétition. L'organisation sera ensuite présentée au conseil d'administration de la Fédération.

Suite à validation, toutes les modalités d'organisation seront à définir.



Budget prévisionnel (par an)

LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Réflexion et présentation d'un projet de compétition de pêche des carnassiers en float-tube, par l'animateur référent.	3	600€
Organisation et animation d'une compétition par l'animateur référent	5	1 000€
Frais d'organisation du concours (varie suivant le nombre d'inscrits)		400€
TOTAL TTC		2 000€



Phasage prévisionnel



OBJECTIF 3 : RENFORCER ET COORDONNER UN RÉSEAU D'ANIMATION POUR TOUS LES PUBLICS

Fiche action n°

65

Créer un partenariat avec les écoles pour BPJEPS spécialité "pêche de loisirs"



Etat des lieux / Diagnostic / Réunions AAPPMA

Les animateurs de la Fédération sont tous diplômés du Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport (BPJEPS), avec option "pêche de loisirs". Cette formation, disponible dans plusieurs centres de formation répartis en France, permet de devenir animateur / guide de pêche. Chaque année, de nombreuses personnes passent cette formation et sont à la recherche de structures d'accueils pour réaliser leur stage. La FDAAPPMA26 pourrait créer un partenariat avec les écoles proposant cette formation afin de pouvoir accueillir des stagiaires pendant leur période de stage.

Pour le moment, aucun guide de pêche n'est installé dans le département de la Drôme. Cette démarche permettra donc d'attirer de futurs guides de pêche dans le département pour réaliser un stage, et pourquoi pas leur donner envie de s'installer dans la Drôme.



Bassin halieutique concerné

Drôme des Collines
Plaine de Valence
Royans - Vercors
Vallée de la Drôme - Diois
Drôme Provençale
Vallée du Rhône



Descriptions et objectifs

La Fédération va démarcher les différentes écoles proposant cette formation. Un "cahier des charges" sera établi afin que le stagiaire, qui va passer plusieurs mois dans la Drôme puisse répondre aux exigences de la Fédération.



Budget prévisionnel

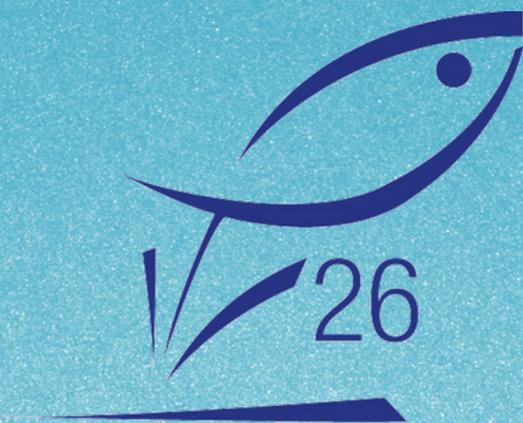
LIBELLÉ DE L'ACTION	JOUR AGENTS FD26	COÛT TTC
Contact et création d'un partenariat avec les centres de formation	2	400€
TOTAL TTC		400€



Phasage prévisionnel







FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE
PÊCHE



fdpeche26



fedepeche26@orange.fr



<http://drome.federationpeche.fr/>



Fédération de pêche de la Drôme